

Le bulletin municipal de

Vallenay



Décembre 2014

SOMMAIRE

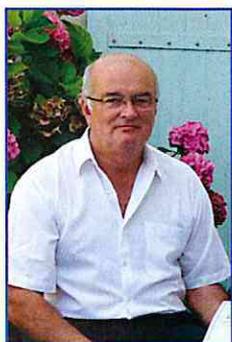
Le Mot du Maire	P. 1
Etat civil	P. 2
La Commune :	P. 3 à 10
	- Inauguration église Saint-Martin	
	- Projet éolien	
	- C.C.A.S.	
	- Opération «Nettoyons la nature»	
La vie associative :	P. 11 à 18
	- Comité des Fêtes	
	- L'Amicale des Anciens SOCAR	
	- Le Club Féminin	
	- H.E.R.	
	- La Ronde des Savoir-Faire	
	- Le Club Seniors de Bigny-Vallenay	
	- Les Anciens Combattants	
	- L'association de chasse de Bigny-Vallenay	
	- Atelier Philatélique et Cartophile De Bigny (A.P.C.D.B.)	
	- Les Petits Bignolais	
	- Les Amis du Vieux Vallenay	
Rubrique sportive :	P. 19 à 25
	- Génération Danses	
	- Le C.O.B.V.	
	- Le Cercle Pongiste	
	- L'Amicale Bouliste	
	- AS Bigny - Vallenay / Football	
	- Country	
Nos écoles :	P. 26 à 35
	- Vie scolaire	
	- Nouveaux rythmes scolaires	
Infos et renseignements divers :	P. 36 à 46
	- Communauté de Communes ABC	
	- Clic Info Sénior	
	- Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes ABC	
	- Bibliothèque municipale	
	- Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense	
	- Le recensement de la population 2015	
	- Mission Locale du Cher	
	- Prolongation de validité de la carte d'identité	
	- Interdiction de brûlage des déchets	
	- Facilavie	
	- ADMR	
	- Présence Verte 18	
	- La Gendarmerie vous informe	
Publicités	P. 47
Vallenay sur internet	P. 48
Les Services	3^e de couverture
Liste des associations de Vallenay	4^e de couverture

Le Bulletin Municipal de Bigny-Vallenay édition 2014 a été tiré à 400 exemplaires.

Responsable de la publication : Christian FAUCHER

Articles et photos : Christian FAUCHER – Martine GARCIOUX – Annick MARTINAT – Solène PENIN – Gilles ISSARTEL – Jean LUNEAU – Jacqueline PARDO – Gérard FOULTIER – Jean BIENVENU – Michel GAYAT – Annie COUTURIER – Véronique MOREUX-SAUTEREAU – Olivier PENNEQUIN – Sylvianne REVOY – Léone MARGOT – Pascale BRUNEAU – Fabienne ANDRE – Nadine CARTIGNIES – Michelle FAUCHER – Sylviane MATHIOUX – Communauté de Communes – Mairie.

Mot du maire



Mes chers administrés,

En cette année 2014, je vous adresse avec plaisir le Bulletin Municipal de la commune. Plaisir renouvelé d'années en années. 2014 aura été pour nous une année de joie.

Joie d'être réélu avec mon nouveau conseil Municipal en mars : merci à tous ceux qui nous ont fait confiance en nous accordant leur voix. Vous montrez votre attachement à une équipe qui gère la Commune depuis de nombreux mandats. Nous essaierons d'être à la hauteur de vos espérances et nous continuerons à gérer VALLENAY comme nous l'avons toujours fait en bon père de famille pour nos finances mais aussi en nous tournant résolument vers l'avenir.

C'est pour cela que j'ai voulu incorporer de jeunes conseillers qui représentent cet avenir et qui nous obligent à avancer.

- 2014 aura vu la fin de travaux importants :

Tout d'abord la rénovation de l'Eglise Saint Martin devenu le «Clos Saint Martin» lors de l'inauguration qui a eu lieu le 26 septembre 2014. Trois jours réussis et je remercie les nombreux habitants de la commune qui ont participé ainsi que tous les généreux donateurs qui nous ont permis par leurs dons d'obtenir 60 % d'aide.

Reconstruction du «Pont de la Brulée» sur le Canal, là aussi une belle réussite en grande partie payée avec des fonds communaux aidée en cela par le Conseil Général du Cher et la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher. Ce pont, très important pour nous Vallenaysiens et Bignolais, permet de nouveau de belles promenades vers le Cher et le Barrage de Bigny.

- En 2015 :

Le projet «Eolien», dont vous trouverez une première présentation dans ce bulletin, continue. De nouvelles permanences seront assurées en janvier ou février pour vous expliquer le déroulement qui va suivre, comme nous l'avons toujours fait dans la clarté et la transparence. Ce projet, nous espérons le mener à bien dans ce mandat.

- La RD3 :

Projet très compliqué et très coûteux. Nous avons dû une nouvelle fois changer de Bureau d'Etudes suite à différentes faillites. Le nouveau sera bientôt désigné et nous espérons que ce sera le bon afin de réaliser ce projet le plus rapidement possible.

Je suis très heureux de voir que le monde associatif bouge avec deux nouvelles Associations qui se sont créées en 2014 :

- Le «Comité des Fêtes», sous l'impulsion de jeunes, organisera plusieurs manifestations pour tous les publics.

- «Les Petits Bignolais» association de Parents d'Elèves très dynamiques qui peuvent permettre la réalisation de sorties scolaires et autres spectacles.

En tout cas merci à toutes nos Associations qui animent notre Commune.

En cette fin d'année, j'aurai une pensée particulière pour ceux qui souffrent, pour les plus démunis qui sont les plus touchés en ces moments de crise et bien sûr pour tous ceux qui nous ont quittés. J'accueille avec un grand plaisir tous les nouveaux habitants ainsi que les bébés nés en notre Commune.

Je vous adresse tous mes vœux de bonne année, de bonne santé, de réussite dans tous vos projets. Très bonne année aussi pour notre Commune de Vallenay où il fait bon vivre.

Votre Maire,
Christian FAUCHER

ETAT CIVIL 2014

Naissances :

GROSS Maély
DAVID Arthur
MOREAU Timéo
BRUNEAUX Alicia
KHOJA Pierre
OZDEMIR Théo



née le 8 avril 2014
né le 17 avril 2014
né le 7 mai 2014
née le 22 juin 2014
né le 9 août 2014
né le 16 octobre 2014

Mariages :

ROBIN Nicodème
Et FALIBARON Blandine Céline



le 15 novembre 2014

Décès :

VIRMAUX, veuve FLOUZAT, Louise	le 12 mars 2014
FLOUZAT Patrick	le 19 mars 2014
FELIZIANI, veuve VOLTOLINI, Cécilia	le 6 avril 2014
ECOTTI, veuve HARDOUIN, Renée	le 28 juin 2014
BACHAUMARD, veuve LAFOURCADE, Huguette	le 11 août 2014
BRUNET, veuve CHARBY, Gilberte	le 31 août 2014
BONNIN Robert	le 11 septembre 2014
MATHIEU, veuve DE STASIO, Charlotte	le 12 septembre 2014
BOUDIN Patrick	le 14 novembre 2014
CLEMENT Serge	le 5 décembre 2014

Eglise Saint-Martin

C'est avec un grand plaisir que nous avons inauguré l'ancienne Eglise Saint Martin qui date du XII^e siècle et dont les premières preuves écrites sont une copie d'un acte de 1193 trouvé dans l'Abbaye Cistercienne de Noirlac.

Cette église appartenait à l'archevêque de Bourges.

Ce lieu chargé d'histoire qui devient aujourd'hui le «Clos Saint Martin» fait partie de notre patrimoine communal historique.

Ce patrimoine qui nous a été légué, nous n'avons pas le droit de l'abandonner car il représente notre histoire et la vie de Vallenay depuis le XII^e siècle et nous avons le devoir de l'entretenir pour le transmettre à nos enfants.

Donc nous avons décidé en 2008 de nous lancer dans cette aventure de restauration et comme les grands événements commencent souvent par une histoire. Cette rénovation n'échappe pas à cette règle.

Madame Marisol de la Tour d'Auvergne, descendante des seigneurs de Bigny s'est toujours intéressée à cette église. Il faut savoir qu'il existe dans la chapelle des seigneurs de Bigny, une pierre tombale. Celle de Claude de Bigny, décédé en 1622, cette pierre qui est en bon état de conservation doit être rénovée rapidement pour en assurer la pérennité et l'on retrouve également dans les registres paroissiaux une autre inhumation dans la chapelle de Bigny, celle de Philippe de Bigny, décédé en 1659.

Madame de la Tour d'Auvergne savait qu'il existait des peintures murales cachées sous les vieux plâtres salis par le temps.

C'est pour cela que grâce à son intuition et sa détermination pour ce projet qu'elle nous a fait obtenir un prix de l'association «French héritage Society» en 1998 : Ce prix d'un montant de 36 000 Dollars a sûrement été le détonateur qui nous a permis aujourd'hui de redécouvrir un joyau de notre patrimoine.

Merci Madame de la Tour d'Auvergne pour votre soutien et cette aide financière de l'association «French Héritage Society» et je tiens, ici, à vous rendre hommage ainsi qu'à votre famille.

Après une étude diagnostique concluante, nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure qui aura duré quatre bonnes années.

Je voudrais en profiter pour remercier également la Fondation du Patrimoine qui nous a aidés et soutenus avec la souscription lancée en 2010. Merci à vous et aux généreux souscripteurs qui ont participé par leurs dons à cette rénovation.

Merci également à l'association du sauvegarde de l'Art Français et à la caisse locale du Crédit Agricole Centre Loire.



Voilà le début de l'histoire qui nous a permis de nous mettre au travail. Ensuite il nous a fallu choisir un maître d'œuvre et nous avons eu la chance de trouver Madame Odile Jusserand Boitier, architecte du patrimoine à Bourges.

Merci Odile pour ton travail qui donne aujourd'hui ce beau résultat.

Ce ne fut peut-être pas toujours facile pendant ces quatre années, mais nous avons toujours su faire la part des choses pour en arriver là. **Merci encore !!!**

Il ne nous manquait plus que le soutien financier des institutions nationales, régionales et départementales. Beaucoup de travail et de dossiers pour obtenir ces aides mais je dois reconnaître que personne n'a failli et nous avons bien été subventionnés.

Merci à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, au Conseil Régional Centre et au Conseil Général du Cher.

Toutes ces aides représentent à peu près 60 % du montant de cette opération soit 241 589,23 euros pour un coût total de 398 757,91 euros HT. Il reste donc à la charge de la commune la somme de 157 168,68 euros.

LA COMMUNE

Comme vous le voyez, Mesdames, Messieurs, le parcours est long et semé d'embûches avant que ne commencent les travaux et pour cela il faut des entreprises. Je veux remercier toutes celles qui ont participé à cette rénovation.

Je vais les citer car elles méritent bien d'être honorées aujourd'hui.

- Pour le gros œuvre (murs extérieurs et intérieurs – sols) » L'entreprise JACQUET de Bourges
- Pour la charpente » L'entreprise DUBAS de Dun sur Auron
- Pour la toiture » L'entreprise HEMERY de Bourges
- Pour l'électricité et la sonorisation » L'entreprise DHERRET devenue SNEF de Bourges
- Pour les vitraux » L'entreprise MAURET de Saint Hilaire en Lignières
- Pour les menuiseries » L'entreprise DUMAY de Bannegon
- Pour les peintures murales » L'entreprise Brice MOULINIER de Blois
- Pour la restauration des niches de la nef » L'entreprise CHEVALIER de Vasselay

Merci à vous tous Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises pour cette restauration qui est une réussite. Maintenant nous sommes arrivés presque au bout de l'histoire. Que va-t-on faire du «Clos Saint Martin» ? Nous l'avons dit depuis le début de la restauration.

- *une maison du patrimoine de la commune*
- *un lieu accessible à tous et surtout un lieu vivant pour accueillir des spectacles adaptés au lieu et à sa capacité.*
- *un lieu de recueillement pour les enterrements civils où les familles pourront organiser une cérémonie d'adieu.*

Cette organisation sera confiée à l'association ARESMAV qui nous aide depuis le début des travaux et qui collecte des fonds pour subvenir au fonctionnement.

L'aménagement intérieur avec notamment des panneaux explicatifs des peintures murales seront installés rapidement.

Si vous souhaitez garder un souvenir de cette inauguration, vous trouverez en Mairie un collecteur de 4 timbres et un livret retraçant la vie de cette église.

Trois spectacles ont eu lieu, la chorale de Saint-Florent sur Cher ; Stéphane KERUEL en représentation de «Et donc je m'acharne» suivi d'un apéro dînatoire et dimanche 28, un spectacle de jazz Manouche avec le groupe AM Keternes.

Comme vous le voyez, nous avons fait de cette inauguration un moment de fête et de convivialité avec la population de Vallenay en proposant tous ces spectacles gratuitement.

Je terminerai en remerciant le Conseil Municipal et mon adjoint Gérard qui a suivi tous ces travaux depuis le début.

Merci à vous tous pour cette réussite.

VALLENAY (CHER)

INAUGURATION DE LA RESTAURATION

LE CLOS SAINT-MARTIN

ET PEINTURES MURALES DU XII^e SIÈCLE

VENDREDI 26 :
à 16 h 30 : Inauguration, suivie d'un vin d'honneur
à 19 h 30 : Chorale de Saint-Florent sur Cher

SAMEDI 27, à 20 h :
Stéphane KERUEL
en représentation
"Et donc je m'acharne"
suivi d'un apéro dînatoire

DIMANCHE 28, à 17 heures :
AM KETENES
Spectacle de "Jazz manouche"

26-27-28 SEPTEMBRE 2014

Pendant les trois jours :

L'Association Philatélique du Boischaud présentera une expo sur le patrimoine ancien.
Un bureau de poste temporaire sera ouvert,
où l'on trouvera un collecteur de 4 timbres et un cachet commémoratif émis à cette occasion,
ainsi qu'un document retraçant l'histoire de l'église Saint-Martin.

**LES HABITANTS DE VALLENAY SONT INVITÉS GRATUITEMENT
A PARTICIPER A CES TROIS JOURS: VENEZ NOMBREUX !**

Projet éolien de Vallenay

Des nouvelles du projet éolien de Vallenay

DES NOUVELLES DU PROJET

Régulièrement, nous essayons de vous informer sur l'avancée du projet au travers de communications (permanences publiques, réunion publique, communication écrite).

Edito

En 2014, les études se sont poursuivies pour aboutir en cette fin d'année aux dépôts des demandes d'autorisation nécessaires pour construire et exploiter un parc éolien. Le projet déposé a été présenté aux élus et le conseil municipal a délibéré pour son dépôt. Dans cet article, vous pourrez découvrir l'implantation des éoliennes. Enfin, les élus et le porteur du projet vous invitent à venir vous informer sur le projet plus amplement lors des permanences organisées courant janvier dont les dates figurent à la fin de cet article.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Où en est on ?

A l'issue des études et des expertises terrains, les 4 étapes de l'Etude Impact sur l'Environnement et la Santé (EIES, voir le bulletin communal de janvier 2013), ont été finalisées.

Les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter ICPE du projet éolien des Hauts de Vallenay porté par Futures Energies ont été déposés respectivement en Mairie et en Préfecture.

Les éoliennes seront localisées à l'Est de la commune, autour du lieu dit Le Rond, de part et d'autre de la route départementale D3.

L'ensemble des études réalisées depuis 2012 en concertation avec l'ensemble des parties prenantes ; les services de l'état, les conseils municipaux, les propriétaires et exploitants de la zone d'implantation, les habitants des communes directement concernées par le projet, finalise un projet raisonnable de cinq éoliennes et respectueux des différentes sensibilités identifiées (voir la carte d'implantation ci après).

2015, l'année de l'instruction,

Deux autorisations administratives sont nécessaires pour construire un parc éolien.

- Le Permis de Construire

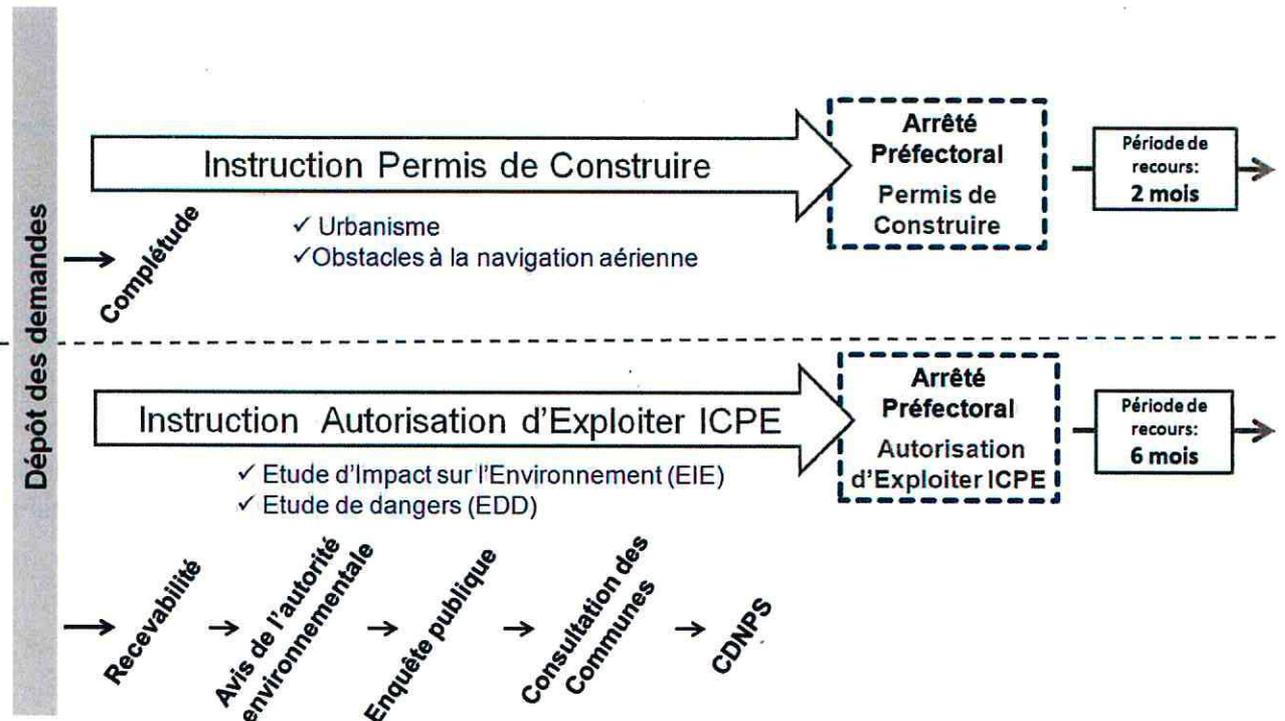
L'instruction du permis de construire, régie par le code de l'urbanisme, dure 12 mois une fois que le dossier a obtenu la *complétude*. Les deux thématiques analysées à travers son instruction sont la compatibilité de l'implantation des éoliennes avec les règles d'urbanisme du territoire et les obstacles à la navigation aérienne. La demande de PC est déposée en mairie et elle est ensuite transmise à la Direction Départementale des Territoires du Cher.

Les services de l'état selon leur appréciation demandent ou ne demandent pas des compléments. Une fois le dossier déclaré complet, le dossier rentre en Instruction.

Chaque service consulté va ainsi donner un avis sur le projet. A l'issue de cette consultation, les avis sont remis au Préfet qui donnera par *Arrêté* un accord ou un refus du Permis de Construire.

Suite à cet *Arrêté*, s'ouvre alors une période de recours contentieux de deux mois.

LA COMMUNE



- L' Autorisation d'Exploiter

Depuis 2011, les parcs éoliens sont soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sous le régime de l'autorisation d'exploiter.

Futures Energies a déposé son dossier en Préfecture. Dès réception, le dossier est transmis à l'inspection des installations classées, qui vérifie s'il est *Recevable* et le cas échéant propose au Préfet de le faire compléter par le porteur de projet. De l'expérience du porteur de projet, ce processus peut prendre de 4 à 8 mois. A l'issue de cette phase, le dossier rentre en *Instruction*. Les services de l'état s'engagent à ce que l'instruction dure un an une fois la *recevabilité* obtenue.

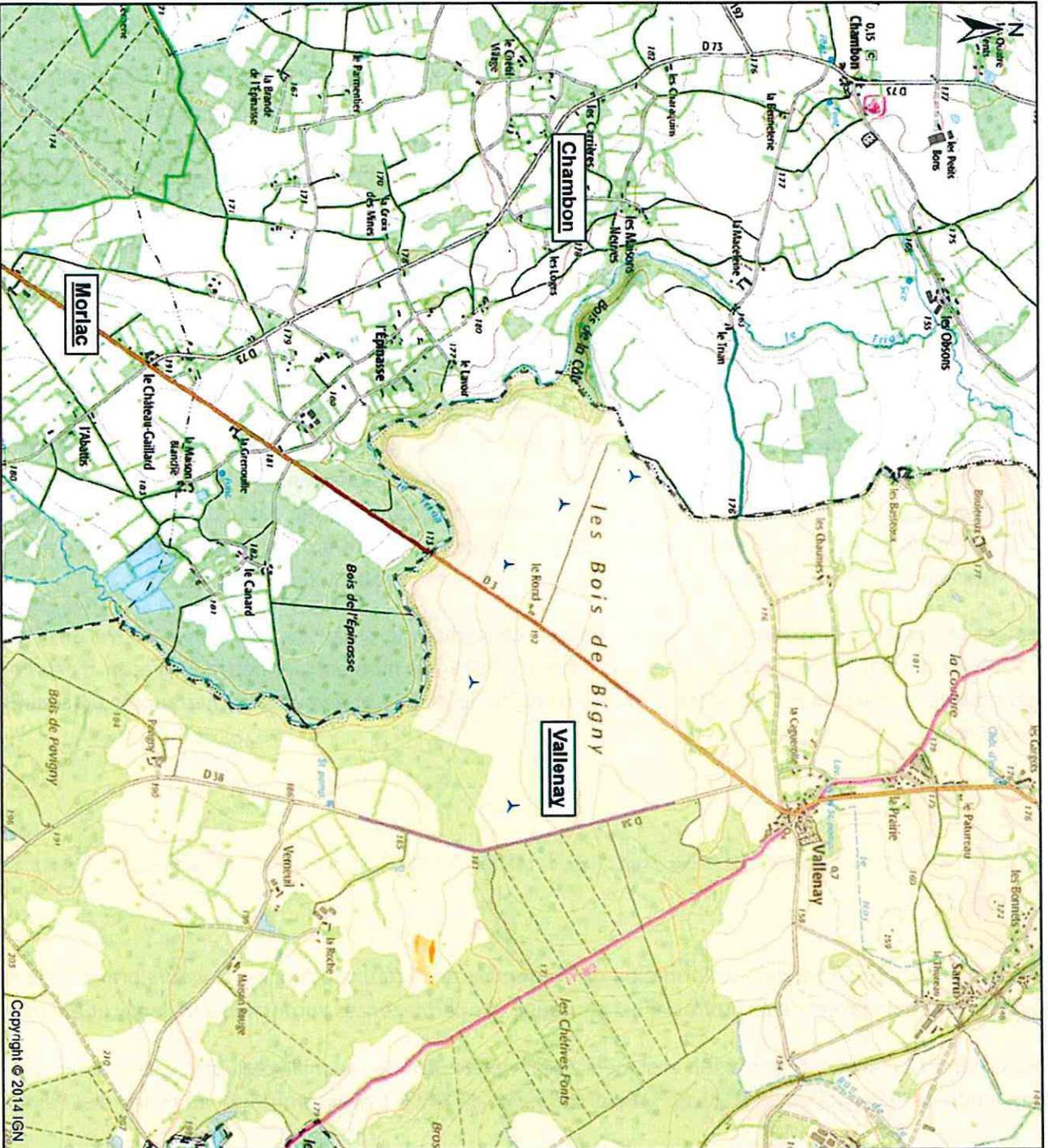
Le processus d'instruction est ensuite le suivant ;

- Les services instructeurs rédigent *l'avis de l'autorité environnementale*,
- Une enquête publique est réalisée (voir le zoom sur l'enquête publique ci dessous),
- Les conseils municipaux des communes d'implantation et des communes à une distance de 6 km autour du projet sont consultés pour donner un avis sur le projet,
- L'ensemble des informations ainsi recueillies fait alors l'objet d'un rapport de synthèse préparé par l'Inspection des Installations Classées. Ce rapport est présenté à la *Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)* qui émet un avis favorable ou non favorable.

En fin d'instruction, le préfet ayant pris connaissance de l'ensemble des avis tout au long de l'instruction prend la décision par voie d'*Arrêté préfectoral* d'autoriser ou pas l'exploitation de l'installation. Cet arrêté fait état des obligations que le porteur de projet devra respecter.

Suite à cet *Arrêté*, s'ouvre également une période de recours contentieux de 6 mois.

LA COMMUNE



Copyright © 2014 IGN

Projet éolien de Vallenay

Situation du projet

position des éoliennes
commune de Vallenay

0 250 500 Mètres

Projection : NAD83 - Lambert 93

Printed on date of 10 December 2014

GDF SVEZ Futures Energies SARL

LA COMMUNE

Une étape importante de l'instruction, l'enquête publique

L'enquête publique est une phase de l'instruction du projet, elle est réalisée sous l'égide de la préfecture. Elle dure un mois et se déroule comme suit :

- **Nomination d'un commissaire enquêteur** par le président du tribunal administratif, il est indépendant et impartial. Le commissaire enquêteur participe à l'organisation de l'enquête et bénéficie de pouvoirs d'investigation (visite des lieux, rencontre du porteur de projet, des administrations, ...).
- **Ouverture d'enquête** : le public est informé réglementairement par annonces légales dans les journaux et par des affiches dans les communes concernées 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête. L'annonce cite notamment l'objet de l'enquête, les dates de l'enquête, les dates, heures et lieux de consultation du dossier, les dates auxquelles le Commissaire enquêteur peut recevoir le public lors des permanences.
 - o **Consultation du dossier** : toute personne peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête, même en l'absence du commissaire enquêteur.
 - o **Droits du public** : toute personne peut présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet et proposer des suggestions ou des contre-propositions, car la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique. Les observations déposées par écrit sont publiques.
- **Rapport** : à l'issue de la consultation, le commissaire enquêteur rédige d'une part, un rapport relatant le déroulement de l'enquête et analysant les observations et contre-propositions du public, et d'autre part, des conclusions, dans lesquelles il donne un avis motivé favorable ou non favorable.

Au vu des délais d'instruction, l'enquête publique concernant le projet de parc éolien de Vallenay pourrait avoir lieu dernier trimestre 2015, premier trimestre 2016. Ce moment permettra à chacun d'exprimer ses sensibilités vis-à-vis du projet. N'hésitez pas à consulter le dossier et à vous exprimer auprès du commissaire enquêteur.

Permanences publiques, venez découvrir photomontages, plan d'implantation, poser vos questions

Pour GDF SUEZ Futures Energies, l'information de l'ensemble des acteurs locaux est toujours primordiale lors du développement d'un projet de territoires. C'est pourquoi, des permanences auront lieu à Vallenay et Chambon :

Les vendredi 23 janvier de 14h à 19h et samedi 24 janvier de 9h à 13h au mille club (stade de foot de BIGNY)
Les vendredi 23 janvier de 9h à 13h et samedi 24 janvier de 14h à 18h (à confirmer) en mairie de Chambon

Si vous ne pouvez pas être présents à ces dates mais êtes intéressés par le projet, vous pouvez contacter :

Laurent BERNARD
Tel : 06 24 86 55 04
laurent-victor.bernard@gdfsuez-fe.com

Aude COLLINET, chef de projet
Tel : 06 64 17 38 49
aude.collinet@gdfsuez-fe.com



LA COMMUNE

Le CCAS de Vallenay (Centre Communal d'Action Sociale) développe son action

A sa tête, Christian Faucher, président et Sylviane MATHIOUX, vice présidente, appuyés de 15 membres bénévoles, se réunissent régulièrement pour proposer les actions suivantes vis à vis de la population.

La fonction première du CCAS est l'aide aux personnes en difficulté, que ce soit une aide attribuée directement, ou à la demande des Services Sociaux (Assistantes Sociales ou Conseil Général du Cher).

Le CCAS travaille également en partenariat avec le Club Féminin qui, par son action, vient aussi en aide aux personnes en difficulté.

Sur l'année 2014, les actions suivantes du CCAS ont été menées :

Trois rencontres annuelles avec les personnes seules de plus de 70 ans : galettes des rois, fête des mères et rifles automnales, permettant à chacune de se retrouver autour d'une table pour «papoter», rire et goûter à la salle du «mille club».



Participation au camp d'été pour les enfants, à l'étang de Goule et de CULAN :

Cette année, 11 enfants de la commune ont participé du 11 au 14 août à Bigny à «l'été sportif et culturel» initié par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Une participation financière du CCAS a permis à 9 enfants de partir en «mini camps» à Goule du 4 au 8 août et CULAN du 21 au 23 juillet avec le centre de loisirs Sport Anim's centre.



1^{er} Arbre de Noël destiné aux enfants de la commune accompagnés de leurs parents, avec spectacle «les chats sont des pirates», arrivée du père Noël, suivi d'un goûter dans la salle des fêtes.

Repas du CCAS en décembre pour celles et ceux qui ont opté pour ce choix, ou colis de fin d'année pour les autres, les bénéficiaires étant des personnes de 70 ans et plus. Cette journée festive (animation : humour et sketches) fut clôturée par une soupe à l'oignon et des crêpes.

Par ailleurs, **des bons d'achat ont été offerts pour la naissance des bébés, ainsi que des bons d'achat pour la rentrée en 6^e**. Ces rencontres ont fait l'objet d'une petite cérémonie sympathique accompagnée d'un pot amical à la salle des fêtes le 5 juillet 2014.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une excellente année 2015.



LA COMMUNE

Opération «Nettoyons la nature» 26 et 27 septembre 2014

Le vendredi 26, deux classes ont participé au nettoyage des abords de leur école. Et le samedi 27, ce sont les Associations de la Commune qui avaient été invitées. Comme tous les ans, cette opération s'est faite en partenariat avec l'enseigne LECLERC de Saint-Amand, chargée de fournir chasubles, sacs, gants. Plusieurs bénévoles ont répondu présents. Répartis en petits groupes, gantés et sacs poubelles en main, ils ont parcouru les différents quartiers de Bigny et Vallenay, un groupe est aussi allé en direction de la Digue, lieu assez fréquenté mais où il n'est pas rare de trouver quelques débris.... En fin de matinée, pour récompenser ce geste citoyen, les participants ont partagé un copieux casse-croûte dans la cour de l'école et un goûter avait été offert aux enfants la veille. Le volume de déchets récoltés lors de ces deux journées nous a semblé moins important que l'année précédente, est-ce un bon signe ou un pur hasard ?



LA VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Vallenay a débuté au mois de septembre.

L'Association est composée d'une Présidente : Mme DUPUY Marina, d'une Secrétaire : M^{elle} DORET Katheline, d'un Trésorier : M. CAREL Jean-Michel

Le Conseil d'Administration se compose de : Messieurs PENNEQUIN O., SILVERI P., GERMAIN S., GERMAIN L., DUS-SAPIN M., REVOY M., ANDRIAU P., MICHOUX D., PETIT S., BONNIN G., CAREL D., CABAT L., FOULTIER G.

Mesdames LALEVEE C., CHARBY L., DESTERNES A., REVOY S., CHARBY M.

Cette Association a pour but d'organiser des fêtes et des manifestations dans la localité.

La première manifestation s'est déroulée le samedi 25 octobre 2014 dans la salle du Mille Club.

Cette soirée a été réservée aux Ados de 12 à 17 ans, 36 enfants étaient présents. Nous voulons remercier d'ailleurs tous les Ados présents pour cette agréable soirée passée en leur compagnie.

Voici les dates pour nos manifestations prévues pour l'année :

- Défilé de prêt à porter à la Salle des Fêtes
le samedi 7 février 2015
- Théâtre avec La Troupe Tradition Oblige à la Salle des Fêtes
le samedi 31 janvier 2015
- Pique-nique géant au Stade Albert SILVERI
le samedi 6 juin 2015
- Fête de la musique
le samedi 4 juillet 2015.



L'AMICALE DES ANCIENS DE SMURIFT-SOCAR BIGNY

En cette année 2014, 70 personnes ont bien voulu adhérer à notre Amicale.

11 janvier : Assemblée Générale suivie de la traditionnelle Galette des Rois.

14 février : Spectacle «Age Tendre et Tête de Bois» au Palais d'Auron à Bourges.

12 avril : Habituel Déjeuner Dansant où 125 participants ont pu se régaler et danser avec Nicolas et son orchestre.

17 juin : Sortie d'une journée au «Marais Poitevin» avec une belle promenade en barque dans le Marais suivie d'une dégustation de produits régionaux. Déjeuner au restaurant. Promenade en petit train touristique d'une heure environ.

13 novembre : Journée Rencontres, avec déjeuner-spectacle à La Ferté Saint-Aubin avec le Ventriloque Christian Gabriel, la chanteuse Sandy Sims pour un hommage à Sheila et l'équilibriste Pascal Rousseau. Nous avons pu danser pendant et après le repas avec l'orchestre. Très belle journée.

13 décembre : Nous terminons l'année avec la traditionnelle Bûche de Noël.

RAPPEL : Tous les anciens salariés de SMURFIT-SOCAR peuvent adhérer à notre Amicale où ils seront les bienvenus.

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour leur mise à disposition de la Salle des Fêtes et leur aide financière.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une très Bonne Année 2015. Qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Programme 2015

10 janvier : Assemblée Générale et Galette des Rois

11 avril : Déjeuner Dansant

Juin : possibilité de voyage d'un jour

Septembre : Prévision du 13 au 18, d'un voyage de 6 jours sur la Côte d'Opale, Côte Picarde, Londres et Bruges. Les inscriptions sont en cours.

Novembre : Nous avons mis une option pour une Journée Rencontre, toujours à la Ferté-Saint-Aubin, le dimanche 15 novembre où ce sera une journée Tyrolienne. Les personnes intéressées peuvent nous contacter.

Décembre : Bûche de Noël

Une sortie cabaret est à l'étude.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB FÉMININ

Relais de Vallenay - 26, route des Fours à Chaux - Tél. : 02 48 61 14 39

Les membres du club, sous la présidence de Madame COUTURIER Annie se réunissent tous les jeudis après-midi afin de participer à des activités de travaux manuels tels que : Broderie, Tricot, Canevas, etc. Selon les possibilités de chacune.

Un petit groupe se réunit les mardis après-midi afin de trier, remettre en état si besoin les vêtements, linge de maison, matériels de puériculture, jouets.

Les articles sont ensuite proposés à la vente pour un prix modique.

L'argent ainsi récolté par ces ventes permet de faire des colis alimentaires pour des personnes en situation de précarité et dans l'urgence.

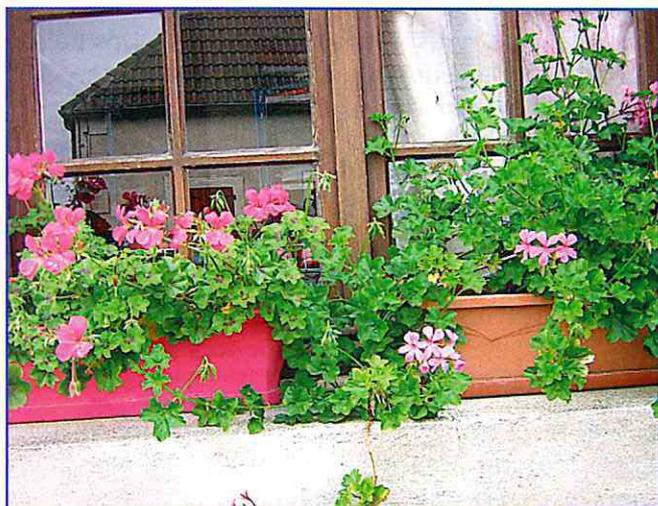
La réception des dons de vêtements, matériel ont lieu les mardis de 14 h à 18 h au Relais de Vallenay. Merci de déposer vos dons (vêtements propres ou en bon état et non démodés) les jours d'ouverture du Relais.

Des braderies sont organisées tous les 15 jours le samedi de 10 h à 18 h en continu dans ce même lieu dont les dates paraissent dans le Berry et l'Echo du Berry.

Le relais sera aussi ouvert à la vente tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 00.

Madame la Présidente ainsi que les membres du Club remercient Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal ainsi que les Employés Municipaux pour l'aide qu'ils apportent.

Nous remercions aussi les Mamies qui, chez elles, tricotent de la layette, bonnets et écharpes ainsi que toutes les personnes qui font des dons de vêtements, matériels, sans oublier le généreux jardinier pour ses légumes bienvenus dans les colis.



LA VIE ASSOCIATIVE

HARMONIE ENVIRONNEMENT RURALITÉ (H.E.R.)

Notre association compte aujourd'hui plus de 40 adhérents à jour de leurs cotisations.

Merci et bienvenue aux nouveaux adhérents

17 janvier : Nous débutons toujours la nouvelle année par notre galette des rois, soirée de retrouvailles toujours très conviviale.

11 avril : assemblée générale : Rapport moral et financier, renouvellement du conseil d'administration et du bureau.

Suite à l'ordre du jour et conformément à nos statuts nous devons réélire le conseil d'administration (9 membres) il a été demandé et accepté de passer à 7 membres seulement. Il a été également demandé et accepté de réélire le bureau tous les deux ans et non tous les ans.

Robert Lavalle président et notre secrétaire, nous ayant fait part de leur volonté de se retirer du bureau, lors de notre réunion du 17 janvier 2014, ils n'ont pas renouvelé leurs candidatures.

Ont été réélus et élus membres du conseil d'administration :

Duteil Monique, Gayat Marie Josèphe, Lafourcade Catherine, Mougin Martine Gayat Michel, Lafourcade Elie, Théry José.

Michel Gayat vice-Président sortant et réélu accepte de devenir président de l'association, personne d'autre ne s'étant porté candidat.

Afin de poursuivre l'ordre du jour nous avons décidé de réunir le conseil d'administration ultérieurement afin d'élire un nouveau bureau.

Merci à Jacques Romain et André Barre présents, venus nous apporter leurs lumières sur les dossiers en cours, intervention toujours très appréciée.

L'ordre du jour épuisé, la réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

23 avril : Réunion du Conseil d'administration pour élection du nouveau bureau.

Etaient présents, les 7 membres du conseil d'administration élus le 11 avril 2014 lors de l'AG.

Election du nouveau bureau :

Élue à l'unanimité : Président Gayat Michel, vice-président sortant. Secrétaire Mougin Martine, Trésorière Gayat Marie Josèphe, Trésorière sortante réélue. Secrétaire adjointe Duteil Monique. Lafourcade Catherine trésorière adjointe sortante réélue. Lafourcade Elie et Théry José ont accepté d'être membre actif.

Une longue conversation s'est engagée sur la qualité de vie, l'environnement, le patrimoine de notre commune (Objet de notre association).

Il a été décidé de mettre en marche de nouveaux chantiers. Nous souhaitons mettre dans la lumière la valeur du

patrimoine industriel, environnemental et historique de notre commune, notamment la réouverture du chemin rural de La Roche. Chemin qui part de la route de Marçais (D38) qui rejoint Farges en empruntant une partie du GR41 (Chemin de Grande Randonnée).

Nous avons décidé d'adhérer à l'Entente des Canaux du Centre France suite à la proposition de Jacques Romain lors de notre dernière Assemblée Générale.

Nous avons décidé de renouveler notre adhésion à la F.E.D.

14 juin Journée Champêtre : Des mains nous ont manqué pour organiser notre journée champêtre habituelle qui a été remplacée par notre :

«ESCAPE DU PATRIMOINE» Marche semi-nocturne.

Soixante participants étaient au rendez-vous salle le Mille Club à 18 h 00. Nous nous sommes lancés sur le chemin de la découverte en direction du barrage de Bigny, arrêt à la Petite Forge. Accueil de M. Cyril Jouneau pour présentation de son gîte. Direction Sarru par les Bonnets, le chemin creux. Arrivée à Sarru direction Vallenay par la rouette aux morts. Vallenay, accueil de M. Bernard Renard président de l'A.R.E.S.M.A.V pour visite et explication de l'état d'avancement de la restauration de l'église Saint-Martin. Passage par l'ancien four à chaux situé à la pointe du bois des «chétives fonts» jouxtant les carrières de pierres blanches (il a été parmi les derniers à fonctionner, arrêt fin 1930). Retour vers Vallenay par la D38 visite du vieux pigeonnier de la Gaguerolle, le lavoir de Vallenay source du Nay petit ruisseau verdoyant qui est à l'origine du nom de Valnay, (Val du Nay) de nos jours Vallenay. Retour à Bigny en empruntant une partie du GR 41, (chemin de Grande Randonnée) le château d'eau des Gargots, direction Bigny le Mille Club par l'allée piétonne fraîchement taillée. A notre arrivée : Apéritif, buffet froid, fromage, dessert. (Boisson comprise) 8,00 g euros par personne.

Merci à tous pour votre participation, votre encouragement à renouveler cette action.

19 septembre : Réunion info participative : Thème (Alerte aux plantes invasives).

Plus de 35 personnes présentes. Information et débat sur notre activité depuis le 23 avril suite à l'élection du nouveau bureau. Voir renouvellement de notre soirée Beaujolais du vendredi 21 novembre. Dossier du canal. Participation à l'édition 2014 de l'opération «NETTOYONS LA NATURE» samedi 27 septembre. Devenir de nos chemins ruraux. Réflexion et projet 2015.

Alerte aux plantes invasives :

Berce du Caucase, renouée du Japon, ambroisie pour ne citer qu'elles, semblent être de plus en plus à l'origine de cas d'allergies respiratoire et cutanées.

Notre invité : Jean-Louis Pasquereau, très connu dans le milieu agricole de notre Boischaud était présent pour



LA VIE ASSOCIATIVE

nous parler de l'ambrosie (cet envahisseur insidieux, une véritable problématique). Plante présente sur notre commune. Ses dangers, apprendre à la reconnaître, la détruire. Affaire de tous, et responsabilité de chacun. Soirée conviviale très appréciée de tous.

11 octobre : Salle des Fêtes de Bigny. Assemblée Générale de l'association pour la défense et le développement de la Vallée du Cher et des territoires limitrophes.

Ordre du jour, 9 h 30 à 12 h 00. Après déjeuner, visite du barrage sur le Cher.

Le gros de l'ordre du jour : Les points sur les actions réalisées pour faire amender la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) Loi qualifiée d'inique, pernicieuse et castratrice dans l'état actuel.

Pourquoi la LEMA doit être amendée :

- Afin de faire de la lutte contre la pollution chimique de l'eau une priorité absolue - de supprimer ou d'assouplir la notion de continuité écologique en autorisant la préservation des barrages existants et pourquoi pas la construction de nouveaux barrages à la condition, pour ceux se trouvant dans des axes de migration protégés, qu'ils soient munis de dispositifs appropriés ou répondant à des dispositifs réglementaires permettant le franchissement des obstacles par les poissons – afin de préserver l'équilibre des usagers et de mettre à profit toutes les potentialités socio-économiques résultant de l'aménagement des cours d'eau – afin d'assurer à la loi amendée, une application rigoureuse et identique sur l'ensemble du territoire national.

Merci à notre maire et deux de nos élus de s'être rendu disponible pour ce travail et de s'être engagé à faire passer le message de cette action auprès de notre Com/Com A.B.C. afin de faire reconnaître l'action de l'association. (www.vallée-du-cher.fr).

Restauration de l'église St-martin de Vallenay devenue «Clos St-Martin»

Le Président,

Habitant le bourg de Vallenay depuis bien des décennies, quel plaisir de voir se concrétiser cette restauration et de pouvoir être présent pour couper le ruban de cette inauguration. Bravo, félicitation pour l'organisation, la qualité des spectacles de ces trois jours de fête.

J'ai retenu de cette inauguration, l'histoire d'amour de Marie-Sol de la Tour d'Auvergne avec ces lieux imprégnés de l'histoire de ses ancêtres.

Dans l'éloge chargé d'émotion de Madame (Princesse), très heureuse de voir les habitants de Bigny et Vallenay aussi proches de leur patrimoine. Beaucoup d'émotion dans cette soirée, tout particulièrement de M. le Maire très touché par cette histoire d'amour à l'origine des premiers dollars investis dans cette réalisation. Je souhaite que cette histoire d'amour soit contagieuse, qu'elle nous réunisse tous de nouveau dans un autre projet.

Merci à notre conseil municipal de participer depuis toujours à notre budget.

Notre souhait reste le même

Propager l'idée que la pollution visuelle est une pollution à part entière. Elle supprime des repères pour les générations futures, génère des troubles comportementaux et agit de fait sur l'éco système.



Rando, café, petits gâteaux dans le bocage des Chaumes de Vallenay

2015 Les dates à retenir

Galette des rois :	vendredi 30 janvier salle le Mille Club
Assemblée générale :	vendredi 24 avril salle le Mille Club
Escapade du patrimoine :	samedi 30 mai espace le Mille Club
Réunion d'info participative :	vendredi 18 septembre salle le Mille Club
Soirée beaujolais :	vendredi 20 novembre salle des fêtes

LA VIE ASSOCIATIVE

LA RONDE DES SAVOIR-FAIRE

L'association la Ronde des savoir-faire a repris ses activités le 9 septembre 2014 avec un bilan positif.

L'exposition de novembre 2013 et la subvention de la commune nous ont permis d'acheter le matériel nécessaire à nos réalisations.

La soirée italienne s'est déroulée parfaitement avec l'aide des bénévoles et des adhérentes de l'association. Merci à tous.

La prochaine soirée aura pour thème «la Grèce» et aura lieu le samedi 30 mai 2015.

L'association est ouverte à tous le mardi et le vendredi à partir de 13 h 30.

Lors de la réunion du 9 septembre, le bureau a été reconduit.

Cotisations : 15 euros par trimestre.



CLUB SÉNIORS DE BIGNY-VALLENAÏ

Que le temps passe vite, lorsque l'on a le statut de retraité !!!

Nous voilà en **2015**, prêts à recommencer les activités de 2014, résumées ci-dessous :

26 Janvier : Grandes rifles animées par Alain, nombreux lots importants, avec une participation d'environ 160 personnes.

29 janvier : Vente «Promoconfort» avec un déjeuner offert, concours de belote avec lots offerts. A remarquer la qualité des articles vendus. Depuis 3 ans personne ne regrette ses achats, introuvables dans le commerce traditionnel.

12 février : Rifles internes entre adhérents (ouvertes à leurs amis).

26 février : Concours de belote organisé avec l'aide du club de pétanque. Un grand merci à Daniel, le Président, et à son équipe, pour ce succès auquel ils ne sont pas étrangers.

9 mars : Grandes rifles, à nouveau, toujours animées par Alain, avec le même succès.

21 / 28 avril : Voyage en Bretagne, hébergement à Morgat, station aisée du Crozon. Cette région n'a plus de secret pour nous qui l'avons visité tous les jours. Même le point culminant de la Bretagne avec son sublime panorama, mais qui se souvient de son nom ? Super ambiance aux jeux, n'est-ce pas Ginette, Marie-Thérèse, et même Daniel en mime. Sans parler des repas pantagruéliques quotidiens. Que celles ou ceux qui n'ont pas ramené quelques grammes lèvent le doigt.

14 mai : Grandes rifles, un peu moins de participants, le beau temps était notre concurrent.

15 juin : Repas champêtre pour clôturer la saison 2013-2014

10 décembre : Repas de fin d'année servi par nos infatigables adhérentes.

Pour 2015 :

- **Les rifles, concours de belote et repas** vont naturellement continuer. Les dates ne sont pas encore fixées à la date de l'impression de ce bulletin.

- **Voyage : Du 24 au 30 avril. 7 jours / 6 nuits. Hébergés au Grand Hôtel de Munster**, nous visiterons l'Alsace. Strasbourg, le Mont Sainte Odile, Château du Haut Koënigsbourg, Gérardmer et son lac, etc. Sans oublier la route des vins, visites d'ateliers de fabrication artisanale et produits locaux.

Nos voyages commencent à être reconnus pour leur rapport qualité/prix. En 2015, 10 personnes supplémentaires se sont inscrites.

Merci à Sylvianne de nous organiser ces voyages sans faille. Quelques places sont encore disponibles.

Le prix TOUT compris est de 520 euros par personne en chambre double.

Renseignements auprès de Sylvianne REVOY au 02 48 60 41 17



LA VIE ASSOCIATIVE

Sous-section des anciens combattants A.C.P.G. – C.A.T.M. – T.O.E. – Veuves de Bigny-Vallenay

Cette année, nous avons à déplorer le décès de deux personnes : Mme GIRAULT, veuve et M. BONNIN Robert, C.A.T.M.

Tout en regardant, comme chaque année, le manque de volontaires, je me vois dans l'obligation d'arrêter mes fonctions de Président pour raisons personnelles et ceci à partir du 1^{er} janvier 2015.

Cependant, je resterai à votre disposition pendant toute l'année à venir. Je tiens par ce message à remercier tous les bénévoles qui nous ont permis de nous maintenir jusqu'ici...

Dorénavant, à partir de janvier 2015, ce sera M. CLEME, Président de la section de Saint-Amand-Montrond, qui prendra le relais.

Le devoir de mémoire, en ce début de commémorations centennaires, reste affaire de tous et ce toutes générations confondues (anciens, adultes et enfants...), afin que le sacrifice de nos aînés ne soit pas vain en ces années troublées par les trop nombreux soubresauts de conflits déchirant notre monde actuel.

Toutefois, sachons garder de l'espérance pour l'avenir et nos enfants...



AGENDA 2015 :

Samedi 28 février, réunion d'information et de paiement des adhésions (anciennement galette des rois) avec pot de l'amitié au Mille Club (pour les adhérents et sympathisants).

Vendredi 8 mai, Cérémonies aux Monuments aux Morts de Vallenay (11 h 00) et Bigny (11 h 45).

Mercredi 11 novembre, Cérémonies aux Monuments aux Morts de Vallenay (11h00) et Bigny (11h45).

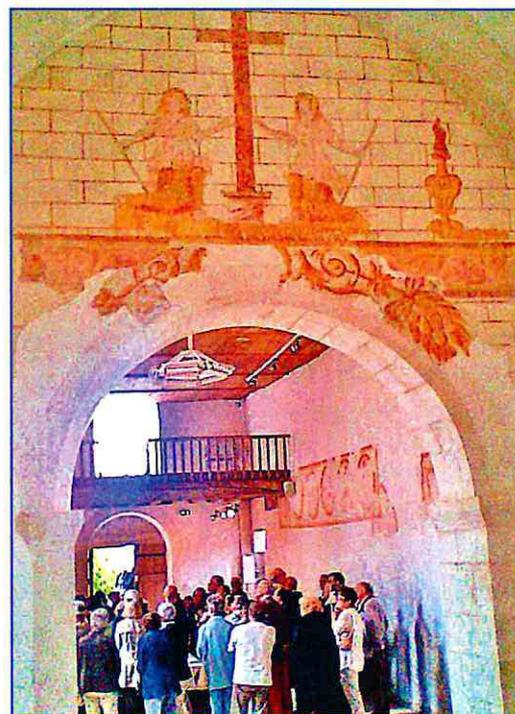
Samedi 5 décembre, Hommage aux Morts tombés en Algérie, Maroc et Tunisie au Monuments aux Morts de Bigny (15 h 00).

LES AMIS DU VIEUX VALLENAY

Cette année, nous n'avons pas fait de fête à VALLENAY. L'ambiance de 2013 ayant été très décevante.

De plus, la fatigue, l'âge et les ennuis de santé parmi les organisateurs, il n'y a eu que la messe dite comme d'habitude à l'intention de «tous les défunts et malades de l'Association des Amis du Vieux Vallenay» chantée par Madame RENARD et sonnée par les trompes de chasse habituelles.

Merci à Monsieur le Maire, son conseil, l'ARESMAY, tous ceux qui ont œuvré pour la petite réception offerte au «Clos Saint Martin» qui clôturait cette matinée du 6 juillet 2014.



LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE BIGNY-VALLENAY

Saison 2014-2015

Notre amicale a tenu son assemblée générale le samedi 20 septembre 2014 à notre rendez-vous de chasse devant la douzaine d'adhérents. Remise en mémoire du règlement intérieur. Le Président Marcel Chabenat nous a parlé des premières retombées financières de notre méchoui du 14 septembre. Nous avons constaté un bon équilibre des comptes.

Le plan de chasse est de 3 chevreuils, chasse du lièvre uniquement jusqu'à la date de fermeture (14 décembre) éventuellement une battue au chevreuil avant cette date sur demande d'une majorité des chasseurs. Sanglier suivant passage.

Nous constatons la même fréquentation de chevreuils et lièvres que l'année passée. Passage occasionnel de sangliers.



Anniversaire : 1945 - 2015. 70 ans

Lors de notre assemblée générale, une longue conversation sur la date et les personnes à l'origine de la création de l'**amicale des chasseurs de Vallenay** : pas d'archive en notre possession de cette époque, que des souvenirs évoqués par les plus anciens restants. Fernand Guillemet notre doyen et chasseur de l'amicale.

Merci aux personnes qui auraient en leurs possessions, des écrits, articles de presse, photos, souvenirs, de nous contacter.

De mémoire, les personnes nous venant à l'esprit adhérents de l'amicale qui nous ont quittés : Jacques Malassiné, René Autissier, André Drut, Paul Touzet, Paul Vergnol, Ernest Aupetit, Roger Raynaud, Jean Marcel, Ab-Bel Bouhena, Roger Charby, Emile Montmasson, Jean Simonin, M. Lamis, Paul Legeret, Roland Rochet, M. Vincent (dit la loi) Louis Vinent (dit le Rara) Michel Brunet.

Personnes ayant participé pouvant avoir des souvenirs aujourd'hui : Rolant Siboulet, Bernard Tamborski, Hubert Soulat, Raymond Coclin, Camille Jolivet.

Veuillez nous pardonner pour les personnes qui auraient été oubliées ! Merci de nous en parler.

Rassemblement à notre rendez-vous de chasse pratiquement chaque dimanche matin, c'est toujours agréable et convivial. Toujours une bonne ambiance et complicité avec les propriétaires et chasseurs riverains

14 septembre : Notre méchoui a été de nouveau une réussite. A défaut de sanglier un porc de plus de 40 kg, chevreuil en sauce étaient parmi le menu.

Merci aux personnes qui nous sont fidèles chaque année et aux bénévoles pour cette organisation. Merci à notre municipalité pour sa participation financière 2014.

2014 Les dates à retenir

- 5 et 6 septembre : Méchoui espace du Mille-Club à Bigny
- 5 et 6 décembre : Repas des Chasseurs Salle le Mille Club

LA VIE ASSOCIATIVE

ATELIER PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE DE BIGNY (A.P.C.D.B.)

Une année de Philatélie à Bigny intense et enrichissante.

En 2013, une première, le marché de l'avent s'est déroulé sur deux jours. Essai réussi, satisfaits de la fréquentation, nous ajustons nos horaires pour 2014. Le samedi sera une semi-nocturne : 14 h – 20 h.

L'atelier de Bigny s'est investi dans l'inauguration du «Clos St Martin» en montant 300 feuilles d'exposition spécialement pour cet évènement. Un bureau temporaire en partenariat avec la Poste a eu lieu sur les 3 jours. Un timbre et un collecteur de 4 timbres reproduisant les peintures murales du XIII^e siècle de l'ancienne Eglise étaient proposés à la vente.

Les retours positifs nous encouragent. Et pourquoi ne pas faire une ré-exposition annuelle dans ce très beau site ?

Cette année le marché de l'avent sera plus important que les années précédentes.



Nos ateliers tous les jeudis après-midi sont beaucoup et bien fréquentés. Il reste une ou deux places pour ceux qui veulent se joindre à nous. Nous remercions très sincèrement le personnel communal, le conseil municipal et bien sûr Monsieur Le Maire, pour leur disponibilité, entraide et accueil.



LES PETITS BIGNOLAIS

Cette association a pour but de réunir les adhérents afin de pratiquer divers activités manuelles (ex : peinture, serviettage, décoration de Noël, etc.), récolter des fonds (marché de Noël, bourse aux jouets, rifles, soirée dansante, etc.).

Nous participons bénévolement au NAP «Nouvelles Activités Pédagogiques».

Tous les bénéfices sont destinés à l'école primaire de BIGNY-VALLENAY, pour toutes les sorties scolaires, le matériel éducatif, les voyages scolaires et toutes autres manifestations.

Le bureau est composé de :

- Mme Fabienne ANDRE «présidente»
- Mme Marie-Laure MATHIOUX «secrétaire»
- Mme Rachel FALIBARON « trésorière »

Nous avons actuellement vingt adhérents.

AGENDA 2014-2015

- Dimanche 30 novembre 2014, Bourse aux jouets et marché de Noël.
- Vendredi 5 décembre 2014, Rifles
- Vendredi 13 février 2015, Rifles
- Samedi 14 mars 2015, Bal masqué.



VIE SPORTIVE

Génération DANSES

VIE SPORTIVE

Génération DANSES

Cours de danse à Bigny avec Véronique Tél : 02 48 60 83 30

Salle des Fêtes

Les lundis de 16 h30 à 17 h 30 (petits)

De 17 h30 à 18 h 30 (9 -10 ans)

Gala de danse : 6 juin 2015 à 20 h30

Salle Aurore à Saint-Amand-Montrond



C.O.B.V. Club Omnisports de Bigny-Vallenay



Lors de la saison 2013-2014, les adhérents ont participé à quelques randonnées du département.

Le Club a organisé deux randonnées pédestres ouvertes à tous et inscrites au calendrier départemental :

- Le 23 mars, 97 randonneurs courageux se sont répartis sur les 3 circuits de 7, 13 et 22 kilomètres.
- Le 22 septembre, sous un beau soleil, 120 participants ont apprécié les parcours très agréables mais aussi le boudin grillé servi au ravitaillement du bourg de Vallenay.

L'Association a fourni des signaleurs à plusieurs courses cyclistes lors de leurs passages sur notre Commune : la course UFOLEP de Farges, le Trophée d'Or le 23 août, le prix du Comice de Saint-Amand le 1^{er} septembre, la course de Bruère le 29 septembre et hors de notre Commune à Saint-Georges de Poisieux, à Marçais, au Vernet à Saint-Amand et pour la course des Foires d'Orval.

AGENDA 2015

Dimanche 22 mars : randonnée pédestre

VIE SPORTIVE

Cercle Pongiste de BIGNY-VALLENAÿ



Lors de la saison 2013-2014, le club comptait 30 licenciés : 20 avec licences traditionnelles et 10 avec licences promotionnelles (loisirs)

Résultats des championnats

• *Championnats individuels, Critérium fédéral :*

3 participants (Pascal Ranty, Mickaël Georges et Benoît Verger). Seul Benoît Verger a participé à la journée finale le 15 juin à Bourges et il a brillamment terminé 1^{er} dans sa catégorie des moins de 1300 points, bravo à lui.

• *Coupe du Cher :*

1 équipe de M 12, Pascal Ranty et Jean-Yves Auclert qui ont terminé 3^{èmes} et une équipe de M 15, Benoît Verger et Daniel Mousset qui ont terminé 6^e.

• *Championnats par équipes :*

La Régionale 1 féminine avait terminé 1^{re} à la mi-saison et a donc pu accéder à la pré-nationale dès janvier. Cette 2^e phase n'a pas été facile, Aline Millet n'ayant pu jouer pour cause de maternité.

La Prérégionale Messieurs à 4 joueurs après une bonne 1^{re} phase a accédé à la régionale 3.

Deux Départementales 4 : une équipe Messieurs et une équipe de filles.

Groupe Jeunes

Ils étaient 11, seul Olivier Fournier a participé aux compétitions, il n'a pas hésité à jouer en D4 avec les adultes, bravo et merci à lui.

Organisation de deux tournois loisirs départementaux le 23 mars et le 15 novembre

Organisées à la demande du Comité du Cher, ces deux manifestations ont rassemblé à chaque fois une trentaine de joueurs du département. Ce fut une réussite pour les participants et les bénévoles de notre club et un grand moment de convivialité.

Pour ce début de saison 2014-2015 :

L'effectif reste le même. 4 équipes sont engagées. L'équipe féminine est toujours en Pré-nationale et une équipe Messieurs en Régionale 3, bravo à ces deux équipes qui représentent dignement notre petit club au sein de la Ligue du Centre. En championnat départemental, le club a engagé deux équipes mixtes en D4 avec dans l'une d'elles trois Jeunes cadets.

En championnat individuel (Critérium Fédéral), 7 joueurs y participent dont 5 Jeunes.

Les entraînements :

Ils sont toujours encadrés par Gaëlle Bergeron et Alexandre David durant 2 heures 30 à tour de rôle le mercredi.

Jeunes : de 17 h à 18 h pour les débutants

Adultes et Jeunes non débutants (compétition et loisir) : de 18 h à 20 h

Les compétitions :

Le samedi à 15 h pour les D4, à 17 h pour la Pré-nationale Dames et le dimanche matin à 9 h pour la Régionale 3 Messieurs, selon le calendrier de chacune de ces équipes.

Amicale Bouliste de Vallenay

Le Club compte 27 licenciés dont 6 féminines avec une grande majorité de vétérans (plus de 55 ans) 23 au total.

La moyenne d'âge est de 64 ans que ce soit au niveau du club, mais également au niveau du bureau. Il serait temps de rajeunir les cadres, mais il faut trouver des personnes intéressées.

Nous avons participé à 13 championnats départementaux ou régionaux avec un seul résultat significatif, un quart de finale au championnat du Cher Triplettes promotion pour l'équipe composée de Régis GAYAT, Bernard MEIER et de Jean-Marc TAILLANDIER. A signaler également la performance de Michel MILLET qui a battu Sébastien RECEVEUR (Saint-Florent sur Cher) 13 à 12 en sortie de poule au championnat du Cher tête à tête à Lignièrès. Sébastien faisant partie des tous meilleurs joueurs départementaux.

Championnat des Clubs :

1^{re} division séniors : une année très difficile, dans une poule il est vrai très relevée avec en outre les équipes du BAC, du MOULON, d'ARGENT, de MEILLANT, composée de joueurs habitués aux championnats de France et aux concours régionaux et nationaux. Nous terminons à la 11^e place sur 12, synonyme de maintien. En effet aucun club du Cher n'étant descendu de ligue, seul CLEMONT rejoint le niveau inférieur.

Félicitons au passage l'équipe de SAINT-FLORENT qui rejoint MEHUN sur YÈVRE en nationale 3.

Pour la saison 2015, suite à une consultation de tous les joueurs nous ne nous engagerons pas dans ce championnat. Cette compétition engendre beaucoup de frais (déplacements lointains, restauration) autre inconvénient un départ matinal les dimanches mais aussi et surtout un manque de plaisir.

3^e division vétérans : bon comportement de notre équipe vétérans, elle termine à la 5^e place sur 11 derrière SAINT-FLORENT, DUN, ORVAL et LIGNIERES place qui nous permet d'accéder à la 2^e division, nos futurs adversaires : La Pétanque Berruyère – Argent 1 – Aubigny 1 – Le Moulon 2 – DUN 2 – PLAIMPIED – SAINT-AMAND – CHARLY 1 – GENOUILLY et MARMAGNE 1. Les rencontres se dérouleront les jeudis à 14 h 30.

Félicitations à tous les participants, avec une mention spéciale à Roger ASTIC notre doyen, non seulement pour ses qualités de joueur mais aussi pour son comportement exemplaire et pour son esprit de camaraderie, Roger pour qui le mot amitié n'est pas un vain mot. Bravo également pour sa superbe victoire avec Daniel au concours doublette vétérans à CHAROST (74 équipes) le 7 mai 2014, au terme d'un parcours sans faute et après avoir battu des équipes huppées du département, et ce sans avoir tiré une seule boule du concours, tout aux points comme on le dit dans le jargon bouliste.



Création d'une 2^e équipe :

Nous avons engagé une 2^e équipe vétérans qui va évoluer en 3^e division, composition de la poule : Charost – Mareuil – Beffes – Lignièrès 2 – Orval 2 – Charly 2 - Cuffy – Culan et Bruère.

Tenues pour 2015 : Actuellement nous recherchons des sponsors pour participer à l'achat de nouvelles tenues. Pour l'instant nous en avons trouvé deux : le restaurant «Le Bistrot du Centre» à Bruère et G.P.A. AUTO à Orval appartenant à Pierre GUZZO un enfant du pays qui répond toujours favorablement quand on fait appel à sa générosité. Le bureau actuel a décidé que ces tenues resteraient au club, comme cela se fait dans d'autres sports et seraient à disposition des joueurs.

Buvette joueurs : nous tenons à féliciter Alain Lorillon et Daniel Taillandier responsables de la gestion, de la tenue et du nettoyage de notre buvette ouverte les jours d'entraînement. Ils organisent grâce au bénéfice engendré une journée champêtre avec repas et concours de pétanque interne et un dîner au restaurant, cette année une succulente choucroute au «Bistrot du Centre» à Bruère.

VIE SPORTIVE

Renouvellement du bureau :

Suite aux arrêts de Chantal notre trésorière et de Gérard LEGUIFF mais qui restent au club, de Sylviane et Marcel REVOY, notre bureau va être renouvelé en cette fin d'année 2014. Merci à eux pour leur travail et leur sérieux, merci en plus à Chantale pour sa rigueur dans la tenue de nos comptes et pour ses talents d'organisation et de mise en place lors de nos repas. Un appel a été lancé auprès de nos membres, à ce jour 3 ont répondu favorablement.

Notre président Daniel TAILLANDIER peut être très fier du bilan de ces cinq dernières années, des finances très saines, un investissement important dans l'achat de matériel à savoir : 1 friteuse (double), 2 grandes cafetières, 1 plancha, 1 réfrigérateur, 1 service à vaisselle complet pour 150 personnes, 70 tapis de cartes, mais aussi une sono un ordinateur avec écran et imprimante 2 micros sans fil. Un équipement obligatoire et imposé par le comité du Cher de pétanque, mais non financé !

Tous ces achats ont été possibles grâce au travail de tout le bureau et d'une majorité des membres ainsi que des personnes extérieures à notre association que nous tenons une nouvelle fois à remercier, Corinne SILVERI , Marie-Claire JOLIVET, Liberta et Roland AUPETIT, Jeannine, Ida et David DUMARCAY, Sylviane MATHIOUX, Carmen MEIER, Marie-Jo METENIER, Joseph KABALA , Kiki SOLANGE, Damien POLLET, Michel PICARD, Laurent et Sébastien GERMAIN et Gérard POIRIER (pour la fabrication des cercles qui nous servent lors des épreuves de tir).

Nouveaux joueurs :

Patrick BONNIN (Châteauneuf) – Guillaume TAILLANDIER (Bruère) – Robert KEVORIAN ancien président de Venesmes qui est en plus arbitre départemental, Elisabeth GAYAT-COUSTENOBLE (Meillant) et Nathanaëlle GAYAT (Meillant).

Remerciements :

Un grand remerciement à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal pour leurs aides financières mais aussi matérielles. Merci d'avoir installé une sono dans la salle des fêtes qui nous apporte un plus grand confort lors de nos concours de belote. Merci également aux employés communaux.

Nos manifestations en 2015 :

- Samedi 11 avril à 14 h 30 : Challenge SIRI doublettes séniors
- Jeudi 7 mai à 14 h 30 : 3^e journée du championnat vétérans division 2 et division 3 (poule B)
- Mercredi 8 juillet à 14 h 30 doublettes vétérans
- Samedi 11 juillet à 14 h 30 prix de la ville doublettes séniors
- En octobre, novembre et décembre concours de belote (dates à déterminer).

*Tous les membres de l'Amicale Bouliste de Vallenay
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.*



VIE SPORTIVE

AS Bigny - Vallenay

Saison 2013 - 2014 :

D4 : Saison difficile souvent à 11 ou 12 joueurs malgré cela, tout le monde s'est battu pour finalement obtenir la 2^e place et la montée sur le dernier match avec 71 points 15 victoires, 4 nuls et 3 défaites il est à noter qu'avec seulement 15 buts encaissés, nous finissons meilleure défense des 4^e divisions.

D5 : La 5^e division a souvent joué à 9, 10 ou 11 joueurs et je leur tire mon chapeau pour leur ténacité durant toute la saison, ils se classent 9^e avec 44 points (7 victoires, 4 nuls et 11 défaites)

Saison 2014 - 2015 :

Un sérieux recrutement nous permet de jouer avec enfin des équipes complètes, quel soulagement pour nos coachs !

Il est clair que la troisième division est à un niveau plus exigeant que la quatrième. Après 8 matchs, nous sommes classés 6^e et sommes enfin sur la bonne lancée, Le travail fait aux entraînements ainsi que le nombre important de joueurs présents lors de ceux-ci me permettent d'être optimiste quant à notre maintien en 3^e div.

Concernant la 5^e division, Après 8 journées, elle se classe en 6^e position.

Ce début de saison a vu la création d'une équipe de U7 (5 et 6 ans) avec 6 enfants inscrits, nous renouons avec le football des jeunes.

Bureau :

Aucun changement dans le bureau

- Président : O. Pennequin
- Vice-président : L. Germain
- Secrétaire : R. Martinat
- Trésorière : C. Chenon
- Trésorier-Adjoint : P. Silveri

Manifestations 2014 :

- Avril date à déterminer : Rifles
- 20 juin : Tournoi de l'amitié.
- 26 septembre : Méchoui
- 11 novembre : Rifles

Remerciements :

Remerciements à tous les bénévoles qui participent à la vie du club, j'entends par là les joueurs, dirigeants et non licenciés qui donnent un coup de main lors de nos manifestations et pour l'organisation autour des matchs (buvette, lavage des maillots, traçage du terrain, goûter des jeunes). Sans ces personnes, rien ne serait possible.



VIE SPORTIVE

Calendrier des championnats 2013 / 2014

3 ^e division Poule C			5 ^e division Poule C		
07/09/2014	Bigny As 1 - Bourges Portu. As 3	3 - 0 F	07/09/2014	Morthomiers Ol 1 - Bigny As 2	5 - 1
14/09/2014	Gracay/Genoui 1 - Bigny As 1	4 - 1	14/09/2014	Exempt	-
21/09/2014	Bigny As 1 - Plou Us 1	1 - 1	21/09/2014	Colombiers Es 2 - Bigny As 2	0 - 1
05/10/2014	Lury - Mereau Usa 1 - Bigny As 1	2 - 1	05/10/2014	Bigny As 2 - Charenton/Che Us 2	6 - 2
12/10/2014	Bigny As 1 - Chateauneuf S/ Sc 2	0 - 4	12/10/2014	Meillant Ol. 1 - Bigny As 2	0 - 4
19/10/2014	Trouy Es 2 - Bigny As 1	6 - 2	19/10/2014	Bigny As 2 - St Florent Us 3	2 - 2
02/11/2014	Bigny As 1 - Ids St Roch Fr 1	2 - 1	02/11/2014	Preveranges As 2 - Bigny As 2	1 - 1
09/11/2014	Bigny As 1 - F.3.C.I. 1	2 - 1	09/11/2014	Exempt	
23/11/2014	Mehun Port. Ol. 2 - Bigny As 1	-	07/12/2014	Bigny As 2 - F.3.C.I. 2	
30/11/2014	Bigny As 1 - Chapelloise As 2	-	30/11/2014	St Priest Mar Us 1 - Bigny As 2	
14/12/2014	Foecy Cs 1 - Bigny As 1	-	14/12/2014	Bigny As 2 - Chezal Benoit Fc 1	
08/02/2015	Bigny As 1 - Gracay/Genoui 1	-	08/02/2015	Exempt	
15/02/2015	Plou Us 1 - Bigny As 1	-	15/02/2015	Bigny As 2 - Colombiers Es 2	
22/02/2015	Bigny As 1 - Lury - Mereau Usa 1	-	22/02/2015	Charenton/Che Us 2 - Bigny As 2	
15/03/2015	Châteauneuf S/ Sc 2 - Bigny As 1	-	15/03/2015	Bigny As 2 - Meillant Ol. 1	
29/03/2015	Bigny As 1 - Trouy Es 2	-	29/03/2015	Saint Florent Us 3 - Bigny As 2	
12/04/2015	Ids St Roch Fr 1 - Bigny As 1	-	12/04/2015	Bigny As 2 - Preveranges As 2	
26/04/2015	F.3.C.I. 1 - Bigny As 1	-	26/04/2015	Exempt	
10/05/2015 ou 01/03/2015	Bigny As 1 - Mehun Port. Ol. 2-		01/03/15	F.3.C.I. 2 - Bigny As 2	
17/05/2015	Chapelloise As 2 - Bigny As 1	-	17/05/2015	Bigny As 2 - St Priest Mar Us 1	
31/05/2015	Bigny As 1 - Foecy Cs 1	-	31/05/2015	Chezal Benoit Fc 1 - Bigny As 2	
07/06/2015 (12 h 30)	Bourges Portu. As 3 - Bigny As 1	-	07/06/2015	Bigny As 2 - Morthomiers Ol 1	

En rouge, les matchs à 13 h 00

VIE SPORTIVE

Country



Pour la deuxième année à Bigny Vallenay, l'association **American Country's** continue l'animation des cours de danses sous la direction de Nadine Cartignies, **tous les mardis soir à la salle des Fêtes** ! Deux cours sont proposés ; **un niveau débutant de 19 h à 20 h 15** et un **niveau débutant avancé de 20 h 30 à 21 h 30** ! Deux cours d'essais sont offerts !! Bonne humeur garantie !!

American Country's a participé au festival Western Good old days de Châteauroux qui accueille tous les deux ans pas moins de vingt mille personnes.

Ils ont également animé plusieurs fois des bals à la salle des fêtes de la Chancellerie, au Wake Up à Bourges et soutenu le projet des écoles de Bigny pour financer les voyages scolaires.

Pour tous renseignements visitez notre site internet : www.americancountrys.fr

Vie scolaire

Effectifs :

- TPS/PS/MS : 23 élèves avec Leslie RONDAGS
- GS / CP : 22 élèves avec Karine BERGER/ Céline DULEY
- CP1/CE2: 22 élèves avec Béatrice QUINCIEUX
- CM1 / CM2 : 24 élèves avec Solène PENIN/ Céline DULEY

Total : 91 élèves

Élections au Comité de Parents du vendredi 10 octobre 2014 :

Titulaires :

- Mme CHENON
- M. ANDRE
- Mme KAPLON
- Mme FALIBARON

Suppléantes :

- Mme SILVERI
- M. AUFRAGNE
- Mme VOLTOLINI
- Mme MATHIOUX

Le premier conseil d'école a eu lieu le mardi 14 Octobre 2014. De nouveaux parents élus ont pu découvrir et échanger sur les objectifs et principes de ces réunions qui s'effectuent trois fois dans l'année scolaire afin de trouver ensemble des solutions ou améliorations pour un bon fonctionnement de l'école. De même, des discussions ont été lancées sur les rôles, les fonctions et les statuts de parents d'élèves.

Nous les remercions de leur implication et leur participation au sein de l'école

Les prochaines réunions auront lieu les **24 mars** et **16 juin 2015**.

Le 21 novembre 2013 : Spectacle de Frédéric DUVAL



M. Duval nous a encore cette année fait découvrir son nouveau spectacle.

Les thèmes et ses représentations étaient comme à l'accoutumée pédagogiques, ludiques et instructifs.

Les plus jeunes ont assisté à «Perrine et le potier» qui proposait un voyage au pays des quatre éléments ; quant aux CE1 / CE2 il s'agissait d'une animation interactive sur les montagnes et les volcans intitulée «Vie et colères de la terre».

Le 1^{er} décembre 2013 : Marché de Noël et Bourse aux jouets

Cette année encore des parents d'élèves de l'école se sont mobilisés pour organiser un marché de Noël à Bigny-Vallenay, le 1^{er} décembre 2013. Un stand toujours aussi agréable et chaleureux qui proposait de très belles confections et réalisations. L'occasion également de reconduire la bourse aux jouets qui a une nouvelle fois remporté un franc succès.



NOS ÉCOLES



Le 5 décembre 2013 :

Commemoration aux monuments aux morts de Bigny

La classe de CM1/CM2 s'est rendue aux monuments aux morts le 5 décembre 2013 dans l'après-midi afin de commémorer les militaires tués lors des guerres du Maroc et d'Algérie. L'occasion de parler également des différentes commémorations qui ont lieu tout au long de l'année comme celle du 11 novembre, 8 mai ...

Le 13 décembre 2013: Bains-Douches de Lignièrès

Les élèves de PS/MS et GS/CP se sont rendus aux Bains-Douches de Lignièrès afin d'assister à un spectacle intitulé «*Filopat et Compagnie*». L'occasion de retrouver un artiste habitué des Bains-Douches, David Sire qui propose cette fois-ci, un ciné chanson à la découverte du monde au travers de deux personnages «*Filopat et Patafil*».



Le 13 décembre 2013 / Le 7 février 2014: Lotos



De très beaux lots ont encore été gagnés à l'occasion des deux lotos organisés au profit de l'association sportive scolaire de l'école. Les joueurs étaient venus nombreux pour y participer. Nous tenons à remercier Mr Préau pour ces deux soirées toujours très appréciées.

NOS ÉCOLES

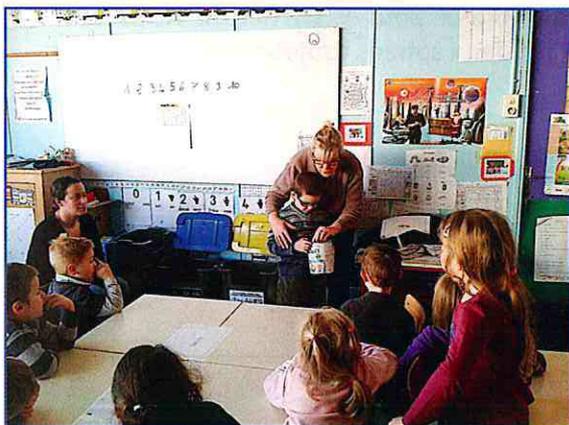
Le 20 décembre 2013: Spectacle de Noël

Pour changer, c'est un spectacle de Noël qui a eu lieu avant les vacances en remplacement du goûter. Les enfants ont ainsi assisté à une représentation intitulée «Le Noël des petits ramoneurs». Un spectacle plein de magie et de générosité où l'émerveillement des plus jeunes a été décuplé par l'apparition du Père Noël après la représentation. Ce dernier a apporté dans sa hotte pour la plus grande joie des enfants des jeux de plein air pour l'école qui pourront être utilisés lors des récréations mais aussi un petit paquet de confiserie pour chacun des enfants.



Le 14 janvier 2014 : Intervention du SMIRTOM

Cette année, le SMIRTOM de Saint-Amand-Montrond est intervenu à l'école pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 afin de réaliser des ateliers différenciés en fonction des différentes tranches d'âge concernant le tri sélectif et le recyclage des déchets. L'occasion de poursuivre nos actions engagées depuis le début de l'année scolaire : l'engagement éco citoyen, les conduites et « bons » gestes à tenir pour le développement durable.



Du 6 janvier au 15 février 2014 : Opération Pièces Jaunes

L'opération «Pièces jaunes» s'est déroulée cette année du 6 janvier au 15 février 2014 et a permis d'en récolter un peu plus de 13 kg.

Les élèves se sont donc très activement mobilisés et impliqués dans cette belle opération de solidarité destinée aux enfants hospitalisés.



NOS ÉCOLES

Le 4 Février 2014 : Spectacle des PS/MS aux Bains-Douches de Lignières



Le magnifique théâtre des Bains-Douches de Lignières a une nouvelle fois accueilli les élèves de maternelle pour assister à l'un de ses spectacles, le 4 Février 2014, intitulé «C'est très bien» ; l'histoire de Tartine et sa petite bande de copains musiciens notamment Ann List et Joro Raharinjanahary habitués de cette scène. Un spectacle tout en finesse et en tendresse qui touche en plein cœur, mettant en avant tous les petits riens de la vie qui font d'elle une véritable poésie.

Le 21 février 2014 : Carnaval

Afin de nous renouveler d'année en année, nous avons renoué avec la traditionnelle fête de Carnaval le dernier vendredi après-midi avant les vacances de Février. Les PS/MS et GS/CP, très joliment déguisés, nous ont présenté un petit spectacle sur le thème du « loup dans les contes ». L'occasion de se retrouver pour brûler un M. Loup confectionné par les maternelles et de goûter à l'école une fois leur représentation faite.



NOS ÉCOLES

Le 22 février 2014 : Après-midi Country

Mme Cartignies nous a fait l'honneur d'organiser une nouvelle fois, le temps d'un après-midi, une rencontre Country où des passionnés se sont retrouvés pour danser sur des musiques variées et entraînantes. L'occasion également de s'initier et de découvrir cette pratique de plus en plus prisée toutes générations confondues.



Le 14 Mars 2014 : Concert Pédagogique



L'école d'Ineuil et de Saint-Hilaire-en-Lignières s'étaient jointes à nous pour assister avec les PS/MS et GS/CP de l'école au spectacle musical intitulé «Un grand petit cirque». Spectacle destiné aux maternelles qui a permis une confrontation directe avec des instruments comme des clarinettes, saxophones, accordéons, percussions... Un moment très apprécié par tous qui a laissé libre court à l'imaginaire et au plaisir d'une écoute active.

Le 15 mars 2014 : Soirée dansante avec l'école du Vernet

Afin de financer une partie de leur classe de mer en Vendée prévue début Avril, les écoles du Vernet de Saint-Amand-Montrond et de Bigny-Vallenay avaient organisé une soirée dansante spéciale années 80's.

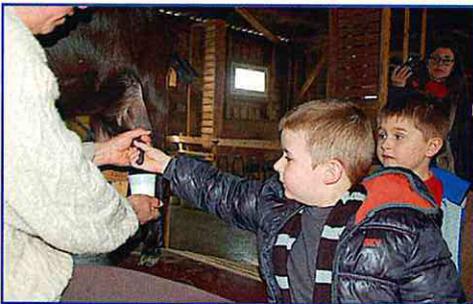
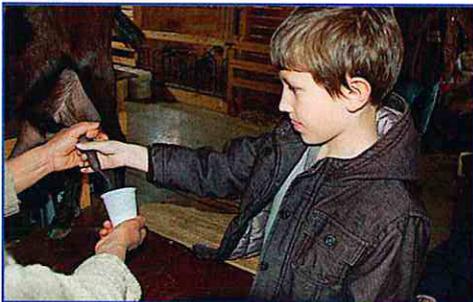
C'est dans une salle des fêtes comble et dans une ambiance survoltée que de nombreuses personnes se sont diverties en dansant sur des rythmes effrénés et des chansons et musiques incontournables.

NOS ÉCOLES

Le 24 Mars 2014 : Permis piéton / Internet / sortie chèvrerie

Cet après-midi du lundi 24 mars a été chargé ! En effet, chacune des classes de l'école avait une activité spécifique. Les PS/MS et GS/CP se sont rendus à la chèvrerie d'Urçay dans l'Allier.

Au programme, visite de la ferme pédagogique, découverte des enclos, brossage, promenade, traite et dégustations de fromages frais. Un très bon moment apprécié des enfants... et «des biquettes» qui se sont fait caresser et chouchouter toute la journée.

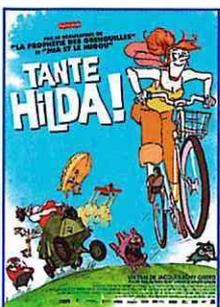


Le 31 mars 2014 : USEP Randonnée / Balle Ovale

C'est par une belle journée de printemps que les élèves de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école ont rejoint celles du secteur USEP au pré des joncs à Saint-Amand-Montrond. Après s'être initiés à des ateliers de découverte de l'activité Rugby c'est le long du canal qu'ils ont pu effectuer une très belle randonnée de près de 7 km de long.



Le 1er avril 2014 : Projection du film Tante Hilda



Tous les élèves de l'école se sont rendus au Cinéma «le Moderne» de Saint-Amand-Montrond pour une projection du film «Tante Hilda». Cette comédie française qui sensibilise les enfants à la découverte de la biodiversité et à la lutte pour la préservation de l'environnement était en lien avec l'une des actions de notre projet d'école de cette année.



NOS ÉCOLES

7 au 11 avril 2014 : Classe de mer à Talmont Saint-Hilaire classe des CM

Cinq jours inoubliables passés sur le littoral Vendéen dans un Centre d'hébergement magnifique avec une multitude d'activités telles que la visite de salines, d'un vivier, de la criée, une pêche à pied fructueuse, des ateliers artistiques de Land Art avec du sable ou sur la plage... Un séjour en Vendée indéniablement riche en apprentissages tant pédagogiques que de vie en collectivité. Des échanges, des fous-rires, des moments de vie qui resteront à coup sûr gravés dans la mémoire de chacun.



Le 14 avril 2014: Journée USEP Athlétisme / Jeux d'opposition/Baseball

Le stade Baraton a accueilli près de 400 enfants du secteur USEP par une très agréable journée de printemps. De nombreux ateliers baseball et athlétisme avaient été installés pour que les enfants s'initient à ses pratiques. Quant aux plus jeunes, ils ont investi l'intérieur du gymnase pour y réaliser des ateliers de jeux d'opposition.



Le 17 avril 2014 : Spectacle des CE et CM aux Bains-Douches de Lignéres

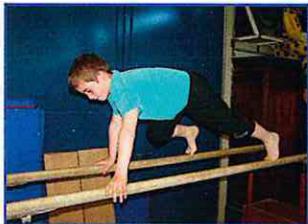
Le 17 avril 2014, les élèves de CE/CM se sont déplacés au théâtre des Bains-Douches de Lignéres pour un spectacle divertissant où Michèle Bernard chanteuse à l'accordéon, nous a transporté dans son univers «Sens dessus dessous».



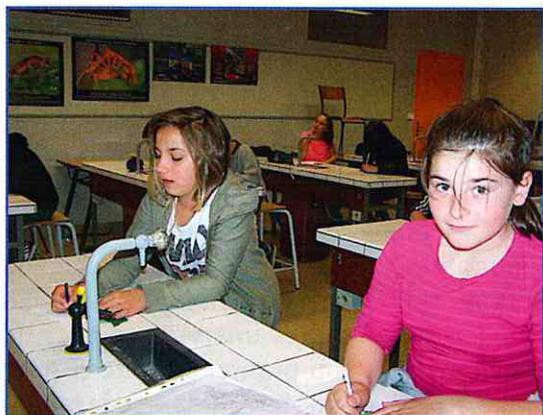
NOS ÉCOLES

Les 16 et 19 mai 2014 : Journées USEP Gym/Tennis/Radégou

Les quatre classes de l'école se sont rendues successivement au gymnase de l'étoile de Saint-Amand pour y réaliser des ateliers gymniques : agrès, gym au sol, trampoline, anneaux, cheval d'arçon... Les plus jeunes ont complété leur activité par une mise en situation d'un album à danser : «le château de Radégou» quant au plus grands ils se sont initiés au tennis.



Le 26 mai 2014 : Visite du collège Jean Moulin par la classe des CM



Pour préparer l'entrée des CM2 au collège à la rentrée prochaine, la classe des CM s'est rendue une journée au collège Jean Moulin de Saint-Amand-Montrond pendant laquelle les élèves ont pu découvrir ce nouvel environnement qui sera le leur l'année prochaine pour quasiment la moitié de la classe, mais également, s'imprégner des locaux, bâtiments, personnel du collège... Une visite intérieure et extérieure du collège, un défi calcul mental, et différents ateliers : technologie, astronomie... étaient au programme de cette journée chargée mais très bénéfique.

Les enfants ont également mangé le midi au restaurant scolaire.

Le 27 Mai 2014 : Zoo / Parc de Beauval



Pour leur sortie de fin d'année les deux plus petites classes de l'école de VALLENAY se sont rendues au Zoo de Beauval à Saint Aignan sur Cher. L'occasion de découvrir une multitude d'espèces provenant du monde entier, d'assister aux nouveaux spectacles (otaries, oiseaux...) mais également de participer à un atelier pédagogique sur le thème des animaux d'Afrique.

Le 6 Juin 2014 : Spectacle des «Ecoles qui chantent»

La 7^e rencontre des «Ecoles qui chantent» à l'initiative des DDEN, a eu lieu le vendredi 6 juin 2014. Un public nombreux est venu écouter et soutenir les enfants de l'école qui ont interprété des chants issus du répertoire départemental. Un bon moment où parents, enfants, grands-parents... se sont retrouvés et ont pu ensuite discuter autour d'un verre.



NOS ÉCOLES

Le 13 Juin 2014 : Run and bike

Le traditionnel Run and bike s'est une nouvelle fois déroulé sur le stade de Bigny-Vallenay où de nombreuses écoles du secteur se sont retrouvées pour une journée placée sous le signe du vélo.



Le 20 Juin 2014 : Fête d'école

L'année scolaire 2013/2014 s'est achevée sur la fête d'école le 20 Juin 2014. Après un très joli spectacle sur le thème du «7^e art», où l'ensemble des classes a pu présenter des chorégraphies, danses, rondes... les enfants ont pu s'initier à différents ateliers sur ce thème mais également ludiques. Un bel après-midi où les parents avaient même joué le jeu de tous se déguiser et qui s'est terminé par un grand goûter et une remise de lots où chaque enfant a pu recevoir des lots collectés par les parents d'élèves.



Le 3 juillet 2014 : Sortie scolaire des CE et débriefing des CM à l'école du Vernet

A la veille des vacances scolaires, les élèves de CE se sont rendus sur le site archéologique d'Argentomagus dans l'Indre. Après une visite guidée, ils ont pu profiter du parc et pratiquer un atelier de lancer de propulseurs comme au temps des gallo-romains.

Pendant ce temps la classe des CM est allée retrouver celle du Vernet avec laquelle elle est partie en classe de mer au mois d'avril. L'occasion de visionner les photos mais également les différentes productions réalisées par

chacune des classes notamment des petits diaporamas qui résumaient l'ensemble des très bons moments partagés lors de ce séjour. Ils ont également profité de cette belle journée en se rendant au lac de Virlay pour y réaliser des jeux de plein air.



NOS ÉCOLES

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre

Les enfants ont toujours 24 h de cours par semaine mais réparties différemment avec de l'école le mercredi matin et un allègement les quatre autres jours. Pour notre école, il a été décidé de réduire de 30 minutes les journées de classe du lundi et du jeudi et d'une heure celles du mardi et du vendredi.

La municipalité a donc mis en place des activités pour les enfants à partir de 16 h et jusqu'à 16 h 30 le lundi et le jeudi et de 15 h 30 à 16 h 30 le mardi et le vendredi. Ces activités ne sont pas obligatoires, les familles peuvent reprendre les enfants dès la fin des cours.

Le lundi et le jeudi, durant la demi-heure, c'est le personnel municipal qui gère en organisant des jeux d'extérieur ou d'intérieur (jeux de société par exemple). Les Enseignants prennent aussi en charge quelques enfants pour des activités pédagogiques complémentaires.

Le mardi et le vendredi, il a fallu faire appel à des animateurs et à des bénévoles ayant des compétences et de la disponibilité. Les enfants sont répartis par groupes et changent d'activité après chaque période de vacances. Il leur est proposé du théâtre, des jeux sportifs, de la philatélie, du tennis de table, des loisirs créatifs, de l'initiation à la couture, tricot, crochet, tricoton..., la fabrication de bracelets brésiliens et shamballa..., de la danse Hip Hop.

Les Petits de maternelle ont les mêmes horaires et ils peuvent aussi rester aux activités. Celles-ci ont lieu dans leur école sous la responsabilité de leur ATSEM.

A ce jour, la fréquentation est bonne (76 % le mardi et 68 % le vendredi). A la maternelle, la participation est moindre sachant que des enfants de toute petite section ne viennent pas l'après-midi.



Communauté de Communes ABC

A l'issue des élections municipales du printemps dernier, une nouvelle équipe de conseillers communautaires s'est constituée et s'est rapidement mise au travail. L'équipe de direction élue est composée de : M. Burlaud, maire de Corquoy, président, Mme Barbier, maire de Lignières (Enfance-Jeunesse), M. Andriau, maire adjoint de Vallenay (Voirie et Assainissement), M. Mathé, maire adjoint d'Uzay-le-Venon (Développement économique, Communication et Culture), Mme Richard, maire adjoint de Levet, (sans délégation) et M. Laban, maire adjoint de Venesmes (Personnel et Matériel) vice-présidents.

Pendant ces six premiers mois, tout en gérant la continuité des travaux déjà entrepris précédemment, un premier travail a consisté à redéfinir un organigramme et une organisation qui en découle, suffisamment claire pour que les personnels soient à même de répondre aux attentes des communes et de leurs administrés. De même, une navette informatique entre les communes et la CCABC a été mise en place afin de recueillir les doléances des administrés la concernant.

Ce sont 45 salariés qui assurent les compétences confiées à la Communauté de Communes : Voirie, Espaces verts et Assainissements (répartis sur quatre bases de travaux Châteauneuf, Vallenay, Lignières et Levet) - Entretien du matériel - Enfance jeunesse - Gîte de Châteauneuf. Toutes ces compétences sont rattachées au pôle administratif qui contribue au bon fonctionnement de la collectivité.

Notre territoire regroupe 19 communes peuplées de 8600 habitants sur près de 450 km² de superficie avec plus de 1000 km de routes et chemins.

La voirie : 600 000 € (dont 500 000 € empruntés) ont été engagés pour réaliser une partie de la longue liste de travaux établie par l'équipe précédente. La règle de l'urgence a été appliquée et les travaux définis par la commission Voirie.

Les espaces verts : cette année les travaux y afférant ont été particulièrement importants du fait, notamment, de la météo, mais également du matériel très éprouvé qui devra faire l'objet, en partie, de renouvellement. La commission Matériel étudie ces éléments.

L'assainissement : Un nouveau réseau a été mis en service cette année à Uzay-le-Venon en régie et vient gonfler ceux de Saint-Loup-des-Chaumes, Bigny-Vallenay et Saint Baudel dont la Communauté de Communes assure le service et l'entretien. Trois délégations de service public confiées à Véolia concernent Châteauneuf-Venesmes, Levet et Lignières.

L'entretien du matériel : nos deux «mécanos» qui composent le pôle «Entretien du matériel» ont tout au long de cette année contribué à garder en état de fonctionnement une partie importante de ce matériel et donc à limiter les investissements.

L'Enfance/Jeunesse : trois actions sont en pratique :

- Assurer l'accueil périscolaire sur les sites de Châteauneuf, Levet, Lignières, Uzay-le-Venon, Vallenay et Venesmes avant et après l'école.

- Assurer, avec notre partenaire, la prise en charge des jeunes les mercredis après-midi et pendant les périodes des petites et grandes vacances en centre de loisir.

- Assurer l'accueil de la petite enfance les vendredis avec Kangourève dans les salles d'accueil de Châteauneuf, Chavannes et Venesmes.

Il reste des projets à l'étude, tels que :

- A court terme, organiser un stage BAFA et un stage baby-sitter en direction des jeunes de la Communauté des Communes.

- A long terme, créer une structure d'accueil enfance et petite enfance.

Le gîte d'étape de Châteauneuf : avec la contribution du Point info et les agents d'entretien, celui-ci nous permet d'accueillir tout au long de l'année des familles et touristes sur notre secteur. Il est aussi un point d'information sur l'indication de sites, chemins de randonnées, activités etc. proposés par l'équipe d'accueil.

Le Développement économique, la Communication et la Culture :

1/ Le développement économique : Sur le plan de nos actions à visée économique, deux directions ont été prises et doivent être poursuivies : le développement de l'accès à Internet avec Numéric 18 et le développement des énergies renouvelables avec le projet éolien sur Vallenay, Venesmes, et le secteur Montlouis-Ineuil.

2/ La Communication : Cette compétence fait partie de ce que nous aimerions voir se développer avec un relais pour la distribution au niveau des communes.

3/ La Culture : Le dossier culturel occupe une place importante pour notre communauté. Il semble qu'aujourd'hui plus personne ne conteste que l'action culturelle fédère un territoire, qu'elle tisse un lien fort, établit un pôle d'attractivité et que là aussi les retombées économiques peuvent être non négligeables. Le choix de la communauté de communes est de dynamiser nos partenariats, exemples : Les Bains Douches, musique en Boischaucourt, la compagnie du Mot-Cœur et l'orchestre philharmonique de Tours.

Ce tour d'horizon serait incomplet s'il n'incluait pas nos préoccupations d'avenir quant à l'organisation de nos institutions administratives. Dans des secteurs qui ne nous sont pas si éloignés, nous avons vu que l'État mettait en place une réforme significative pour les cantons. Quel avenir pour nos communautés de communes ? Les chiffres que l'on entend (communauté de communes de 20 000 habitants) doivent donner lieu à réflexion. L'esprit communautaire doit nous inspirer pour le bien de tous et de chacun.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

Clic Info Senior

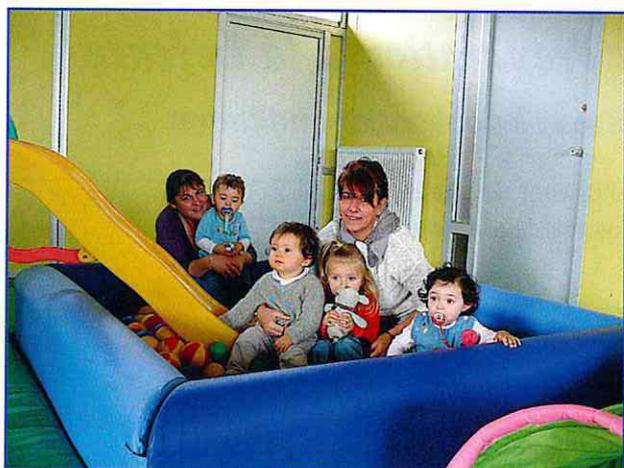
Une nouvelle saison a débuté pour les ateliers équilibre proposés par le Clic Info Sénior. Chaque semaine, un petit groupe se retrouve **de 9 h 30 à 10 h 30 le vendredi matin au mille club** afin d'y pratiquer quelques mouvements de gymnastique et de relaxation. Ces exercices sont adaptés à chacun, homme ou femme de plus de 60 ans.

Notre animatrice Céline, est à l'écoute de chaque participant, dispensant ses conseils pour tous les mouvements qu'elle nous enseigne. Il est toujours possible de s'inscrire à la mairie pour ces cours de relaxation et de bonne ambiance assurée.

L'atelier mémoire se déroule le mardi après midi de 14 h à 15 h 30 tous les 15 jours au Mille Club.

Il permet aux participants de s'entraîner en passant de bons moments, sans être jugés ni chronométrés : deux moyens de garder sa jeunesse et de prendre soin de soi.

Services Itinérants Petite-enfance



KANGOUREVE est une halte-garderie itinérante (moyen de garde occasionnel), elle est présente au **Mille-Club de Bigny (entrée du stade) un jeudi tous les quinze jours, de 9 h à 17 h**. Elle accueille les enfants de 0 à 6 ans. Un véhicule chargé du matériel nécessaire à l'accueil et aux jeux des enfants (tables, chaises, lits, jeux, jouets, toboggan, piscine à balles, vélos...) transporte l'équipe de professionnels petite enfance qui s'installe dans la salle mise à la disposition par la commune et agréée par la PMI.

Les tarifs horaires sont individualisés en fonction des revenus. Les inscriptions se font sur place. Cette halte-garderie est ouverte à toutes les familles résidentes ou non de la commune. Le calendrier de passage est consultable en Mairie ou sur le site de l'ARPE en BERRY.

Renseignements : Kangourève 06 85 68 79 56

ARPE en BERRY – ACEPP 18 Tél. : 02 48 30 77 95

www.arpeenberry.org

RENSEIGNEMENTS DIVERS

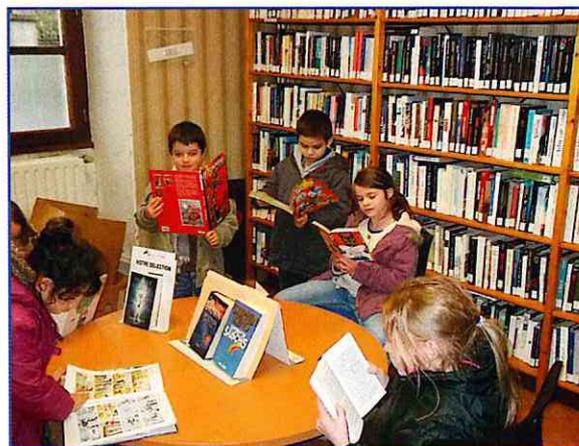
Bibliothèque municipale

Nous vous rappelons que la commune de Vallenay dispose de sa propre bibliothèque municipale dans les locaux de la Mairie. Elle est ouverte à tous les habitants de la commune et même des communes alentours pendant les horaires d'ouverture de la Mairie, de 10 h 00 à 12 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 30 tous les jours sauf le lundi matin, et de 10 h 00 à 12 h 30 le samedi. Il n'y a pas de conditions particulières pour adhérer, juste une fiche d'emprunt à faire remplir pour la durée du prêt des livres.

Vous pourrez trouver de nombreux livres : romans historiques, régionaux, policiers, thrillers, documentaires, livres de cuisine, livres pour enfants...

Le bibliobus de la bibliothèque du Cher passe toujours et renouvelle ses livres tous les 6 mois afin de vous apporter un choix régulier et complémentaire à celui de notre bibliothèque. Vous avez la possibilité de nous faire part de vos demandes pour obtenir certains titres qui vous tiendraient à cœur.

Nous tenons à remercier les très généreux donateurs de cette année qui ont été nombreux à nous donner des livres en parfait état et même parfois neufs, sans eux notre bibliothèque ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Grâce à ces dons, nous comptons de plus en plus de lecteurs du fait de pouvoir offrir un très large choix de titres et de thèmes. Nous espérons vous compter encore plus nombreux en 2015.



Le recensement et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Une formalité indispensable pour être en règle avec les obligations militaires

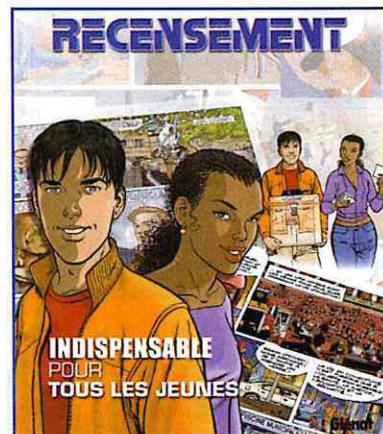
Le recensement et la journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) vont de paire. Le certificat de participation à la JAPD est demandé pour une inscription au permis de conduire ou concours dans la Fonction publique.

La suspension du service militaire a créé une autre obligation, celle pour les jeunes français, garçons et filles, de se faire recenser à l'âge de 16 ans dans leur commune de résidence, en vue de pouvoir effectuer sa Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Les jeunes effectuent cette formalité en quelques minutes à la mairie de leur domicile avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. En échange, ils se voient remettre une attestation de recensement qui leur permet d'être en règle vis-à-vis de leurs obligations militaires jusqu'à l'âge de 18 ans. Passé cet âge, seul le certificat délivré lors de la JAPD est valable. Pour ceux qui ont tardé ou changé de domicile, la démarche auprès de la mairie reste obligatoire.

Il faut compter environ un an entre le recensement et la convocation à la JAPD. C'est à l'issue de cette dernière que leur est remis le certificat de participation. C'est ce document qui sera réclamé lors des dépôts de dossier pour l'inscription au permis de conduire ou aux concours et examens publics pour les jeunes ayant plus de 18 ans.

Pour plus d'information concernant le recensement ou la JAPD, vous pouvez contacter l'accueil du Centre du Service National.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

Recensement de la population



Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Deux agents recenseurs sont nommés sur notre commune de VALLENAY :



Madame BUGES Arlette



Monsieur MARTINAT Robert

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Mission Locale Cher Sud



Grand jeu organisé par les jeunes de la mission Locale de La Guerche

En 2014 La Mission Locale Cher Sud c'est :

Plus de 580 jeunes accueillis pour la première fois
Environ 1700 jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

200 jeunes en formation,

550 jeunes en emploi, dont **50** en alternance et plus de **120 EMPLOIS D'AVENIR**

Des conseils sur le logement pour environ **200 jeunes**, sur la mobilité pour **520 jeunes**,
sur la santé pour **150 jeunes**,.....

450 demandes d'aides financières, principalement pour les déplacements et le permis de conduire, mais aussi pour l'hébergement, l'achat d'équipement, les frais liés à l'entrée en formation ou en emploi....



Atelier CV et lettre de candidature

C'est l'occasion également d'objectiver sa posture ou son attitude d'améliorer sa confiance en soi et de travailler sur son image en réinterrogeant ses choix vestimentaires, son maquillage ou sa coiffure... autant d'éléments voire de petits détails qui peuvent faire la différence lors d'un entretien de recrutement.

Bien évidemment les difficultés de logement ou de déplacement sont aussi évoquées afin de mettre toutes les chances de son côté.

Tout au long de l'année nous organisons des ateliers collectifs permettant des rencontres entre les jeunes autour de thèmes liés à l'emploi ou à la formation; des visites d'entreprises ou d'organismes de formation, des sessions de coaching en recherche d'emploi qui permettent d'améliorer son CV ou sa lettre de candidature de faire des simulations d'entretiens, et de se lancer dans le démarchage direct auprès des entreprises.



Atelier image de soi



En 2015 la Mission Locale Cher Sud poursuit ses missions

Elle Propose

à chaque jeune un accompagnement individuel et personnalisé vers l'emploi et la formation.

Elle Développe

des actions collectives sous la forme d'ateliers et de manifestations diverses.

Elle Compose

avec un partenariat déjà bien constitué des acteurs de l'emploi, de la formation, des collectivités et toutes les organisations institutionnelles (Conseil Général, Communautés de Communes, Pays, CIO, Chambre des métiers...).

Vous souhaitez trouver un emploi ou une formation, obtenir une aide pour vos déplacements, des conseils pour votre hébergement, etc...

Toute l'équipe de la Mission Locale Cher Sud se tient à votre disposition dans ses lieux d'accueil habituels :

♦ ADRESSES :

- Siège Social : 2, Rue Racine, 1er étage 18200 Saint Amand Montrond
 - Antenne de Châteaumeillant : 1, Place Saint Blaise
 - Antenne de Dun sur Auron : 5, Rue du Collège
 - Antenne de la Guerche sur l'Aubois : Parc Maurice Fuselier

♦ **TELEPHONE** : Un numéro unique est à votre disposition, le 02.48.82.10.35

♦ **COURRIEL** : contact@mlchersud.fr

♦ **FACEBOOK** : <http://www.facebook.com/mlchersud>

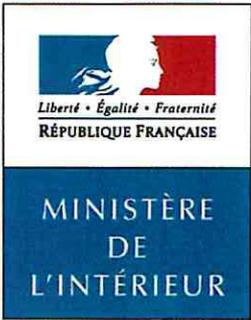
♦ HORAIRES D'OUVERTURE

Le Lundi : 13h30 - 17h00 - Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00



Au coeur du parcours des jeunes de 16 à 25 ans.

RENSEIGNEMENTS DIVERS



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014 L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/> - <http://www.diplomatie.gouv.fr/>

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?
* Article 64 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) approuvé par le préfet de la Seine-Saint-Denis le 10/09/2010. Cette interdiction est aussi appliquée dans le reste de la Seine-Saint-Denis.

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS
ADREME
Agence de l'Environnement et de la Région Île-de-France



Association d'aide et de services à domicile du Cher



RESTER CHEZ SOI AVEC FACILAVIE

Depuis plus de 45 ans, les 451 aides à domicile de FACILAVIE interviennent 7j/7, 365j/an pour :

- l'accompagnement et l'aide :
 - aux actes essentiels de la vie quotidienne
 - aux actes ordinaires de la vie courante
 - dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- de la garde à domicile
- le portage de repas à domicile

Possibilités d'aides financières
et d'avantages fiscaux
en fonction de
votre situation
et de vos ressources

Etre aidé au quotidien

Jacqueline, 85 ans, vit seule dans un modeste appartement. Son mari est décédé depuis 15 ans et aujourd'hui, elle a quelques soucis de santé. Afin de demeurer chez elle le plus longtemps possible, elle a fait appel à Facilavie. Jacqueline était une personne dynamique. La joie de vivre chevillée au corps, elle était toujours prête à aider les autres. Elle a donné beaucoup de son temps à ses parents. Mais celui-ci passe et la santé s'use. Quand elle a constaté que marcher, faire sa toilette, s'habiller et faire les courses relevaient de l'exploit, Jacqueline a compris que le temps était venu de limiter les sorties, de cesser de conduire et d'être aidée par l'entourage et par des services compétents. Alors, Conseillée par des amies, elle s'est adressée à Facilavie. Rapidement, une auxiliaire de vie est venue, lorsque Jacqueline est rentrée chez elle après un séjour en milieu hospitalier. Depuis deux ans, Jacqueline est aidée et s'en trouve bien. L'aide à domicile est chez elle deux fois par jour. Dès le matin, elle vient préparer le petit déjeuner, aide Jacqueline à faire sa toilette et range sa chambre. Jacqueline trouve que le temps passe vite mais l'aide à domicile doit aller aider d'autres personnes. « Je ne lui dis même pas ce qu'il y a à faire et, mon Dieu, elle s'organise dans le temps dont elle dispose ». Quand on ne peut plus bouger de chez soi, on perd ses relations sociales, « une auxiliaire de vie, c'est avoir de la visite et pouvoir dialoguer ». Jacqueline regrette un peu que ce ne soit pas toujours la même personne, mais elle comprend que les aides à domicile puissent être malades, en congés ou en formation. « Mais, en tout cas, elles sont toutes gentilles » dit-elle. « Avec ces services, j'espère bien rester chez moi le plus longtemps possible ». Jacqueline ne veut pas quitter son appartement que quelques aménagements ont rendu plus pratique. La maison de retraite, elle ne veut pas y penser.

Notre Responsable de secteur sur votre canton :



Vous pouvez contacter

Salomé DEVEAUX

au 02.48.23.90.79 à FACILAVIE

ou la rencontrer à sa permanence de :

CHATEAUNEUF/CHER - Maison des Services

Le 4ème mardi du mois de 14h à 16h

au 02.48.60.40.97

LIGNIERES - Locaux du CLIC

le 1er jeudi du mois de 9h à 12h

au 02.48.60.16.21

CHATEAUMEILLANT - Relais Service Public

le 3ème mardi du mois de 14h à 16h

au 02.48.56.47.72

VESDUN - Foyer Logement

le dernier jeudi du mois de 14h à 16h

au 02.48.63.02.47

FACILAVIE

7 rue de l'Île d'Or - CS 60004

18020 BOURGES CEDEX

Tél : 02.48.23.06.70

Permanence téléphonique
de 9h à 12h le samedi

pour les urgences : 06.08.68.43.99

facilavie@orange.fr

www.facilavie.eu



Document réalisé par :
Jacky TISSERAND,
Marie-Josée NIVET et Aurélie GANIVET





AIDE AUX FAMILLES

Vous vivez un changement dans votre famille : grossesse, naissance, adoption, maladie, hospitalisation, l'ADMR peut vous aider :

- Garde d'enfant à domicile
- Activités d'éveils
- Aide aux devoirs
- Courses
- Préparation des repas



AIDE AUX PERSONNES AGÉES

Faciliter le maintien à domicile et conserver de l'autonomie, telles sont nos missions auprès de vous :

- Aide à la personne
- Entretien du logement
- Entretien du linge/repassage
- Courses
- Préparation des repas
- Accompagnement

Bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière. L'équipe de l'ADMR est là pour vous aider dans vos démarches administratives.

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ADMR intervient auprès des personnes, parents et enfants en situation de handicap afin de les aider et les soutenir dans leur quotidien :

- Aide à la personne
- Entretien du logement
- Entretien du linge/repassage
- Courses
- Préparation des repas
- Accompagnement loisirs



Vous souhaitez rester à votre domicile en toute tranquillité ?

FILIEN ADMR est là pour vous. Le système permet grâce à un bracelet ou un médaillon de contacter une plateforme d'écoute en cas de problème.

N'hésitez pas à contacter
l'installatrice de votre secteur
Mme Fréger au 06 20 60 55 72



Contactez l'Association ADMR de Châteauneuf / Lignièrès à la Maison des Associations, 3 Rue de l'Île
18190 Châteauneuf sur Cher - les mardi et mercredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
au 02 48 60 44 81 ou au 06 14 99 74 90 ou consultez notre site internet <http://www.18.admr.org>.

RENSEIGNEMENTS DIVERS



toujours à vos côtés

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sérénité ?

L'association **Présence Verte 18** propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, auquel s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



La sérénité a un prix : **moins d'1 euro par jour au plus**, avec la possibilité d'aides financières par le Conseil Général ou les caisses de retraite.

Présence Verte 18 est agréée «**Service à la personne** » depuis 2008. Ainsi, les personnes imposables peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôts de 50 %** sur toute la prestation.

Le **label Qualité Présence Verte** obtenu le 4 avril 2011, récompense près d'un quart de siècle de professionnalisme, de proximité, de réactivité et de performance du service de téléassistance.

Pour les personnes n'ayant pas de ligne téléphonique ou ayant opté pour le dégroupage total :
le dispositif Présence Verte sans ligne téléphonique !

Grâce à nos appareils en **GSM/GPRS**, seules une bonne réception du réseau **GSM** et une prise de courant suffisent !

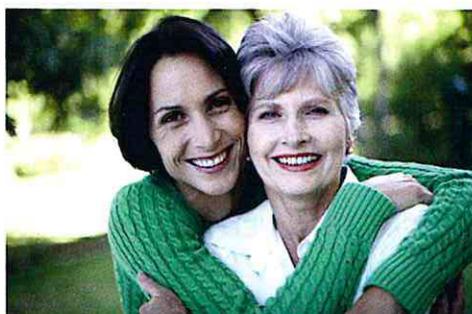
Nouveauté 2015 !

Présence Verte va pouvoir installer des **détecteurs de fumée** connectés aux terminaux de téléassistance.



RASSURANT ET INNOVANT: L'interphonie permet à l'opérateur de lever le doute, de rassurer la personne et d'agir en fonction de la gravité de la situation (appel des secours, de voisins, tranquillisation...)

Vous trouverez des informations complémentaires soit en vous rendant à la Mairie, soit en contactant **Présence Verte 18 au 02 48 23 06 82.**



RENSEIGNEMENTS DIVERS

La Gendarmerie vous informe. Ayez les bons réflexes



Gendarmerie Nationale
Ministère de l'intérieur



Nous mettons en garde la population contre les délits d'appropriation (cambriolages, vols de véhicules dans les garages...)

Les faits sont commis essentiellement en l'absence des occupants mais également lorsqu'ils sont présents.

Les cambrioleurs, très bien organisés, agissent souvent dans les créneaux horaires situés entre 10 heures- 12 heures, 16 heures - 20 heures et de nuit entre minuit et 5 heures.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE :

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

N'inscrivez pas vos noms et adresses sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage.....

SIGNEZ A LA BRIGADE DE GENDARMERIE TOUT FAIT SUSPECT POUVANT LAISSER PRÉSAGER LA PRÉPARATION OU LA COMMISSION D'UN CAMBRIOLAGE.

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie. **COMPOSEZ LE 17**

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...)

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :

Avant l'arrivée des forces de l'ordre :

PROTÉGEZ LES TRACES ET INDICES A L'INTÉRIEUR COMME A L'EXTÉRIEUR :

**NE TOUCHEZ A AUCUN OBJET, PORTE OU FENÊTRE,
INTERDISEZ L'ACCÈS DES LIEUX A TOUTE PERSONNE,
SAUF EN CAS DE NÉCESSITE.**

Quelques numéros à garder à portée de main :

- Gendarmerie de DUN SUR AURON, route de Bourges – Tél. : 02.48.66.64.95
Accueil : du lundi au samedi de 08 h – 12h et 14h – 19h , Dimanche de 09h – 12h et 15h - 19h
- Gendarmerie de CHATEAUNEUF SUR CHER, 06 Route de Levet - Tél : 02.48.62.01.91
Accueil : mardi et vendredi de 14 h - 18 h
- Gendarmerie de LEVET, Avenue nationale – Tél. : 02.48.66.66.15
Accueil : lundi et jeudi de 14 h - 18 h
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Pour mémoire voici la liste des gendarmes pouvant être amenés à intervenir à votre domicile ou vous contacter :

- Gendarmerie de DUN SUR AURON : Lieutenant GODARD, Mdl/Chef RENARD et DELFLY, Gendarmes PITON et COMTE, Gendarmes-adjoints volontaires GLACON et GUIBOUT .

- Gendarmerie de LEVET : Adjudants ZENDAGUI, Mdl/Chef BOUGRAT et AUTIN, Gendarmes ROUZIC, AGULLO et MUNIER.

- Gendarmerie de CHATEAUNEUF SUR CHER : Adjudant BERGER, Mdl/Chef NINI, Gendarmes BRUNEAU et QUIQUANDON, Gendarmes-adjoints volontaires JANYSZEK et LARGET .

La gendarmerie est à votre service. N'hésitez pas à nous contacter pour toute présence insolite.

Vallenay sur internet

Il y a quelques années, une habitante native de notre village créait un site internet : <http://www.vallenay.info>

Elle espérait ainsi faire se retrouver à l'aide de photos de classes, des élèves des écoles de Vallenay, et ça a fonctionné. La plus ancienne des photos date de 1920 et elle a été communiquée par une tourangelle qui l'a trouvée sur un marché de sa région

Bien sûr, tous les élèves figurant sur cette photo n'existent plus de même que des personnes susceptibles de les reconnaître (même notre centenaire ne les reconnaît pas)

Puis le site a évolué et y figurent maintenant des archives de notre village.

Vallenay.info

Accueil Forum Liens Livre d'or Nouvelles Admin

Présentation

- Archives
- Commerçants, artisans et autres
- Création du site
- Divers
- Géographie
- Histoire
- Il y a cent ans
- Infos pratiques
- La cuisine du Berry
- La faune et la flore
- La Berry
- Le sport à BIGNY-VALLÉNIAY
- Les clubs et associations
- Les insolites
- Les monuments
- Mon jardin
- Nos voisins
- Personnages
- Personnalités
- Photos, cartes postales, plans et croquis divers
- Poèmes
- Recherche...
- Retrouvés...
- SMURFIT
- Santé - Médecine
- Si Vallenay était conté
- Vallenay d'hier
- Vallenay dans la presse
- Vallenay et Bigny depuis 2008
- recherche

Spécial !

Préférences

Devenir membre
Se reconnecter

—

Votre nom (ou pseudo) :

Votre code secret

Envoyer

85 membres

Connectés :

(personne)

Free Box

Recherche

Tous les contenus

Rechercher

Sondage

Vote !

Résultats

Calendrier

Décembre 2016

L	M	J	V	S	D
01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

Demain

SERVICES

Mairie de VALLENAY :

- Adresse : 20, avenue Hubert Gaulier à Bigny
- Téléphone : 02 48 63 62 74 – Télécopie : 02 48 63 66 23
- Courriel : mairie.vallenay@wanadoo.fr
- Ouverture tous les jours : 10 h à 12 h 30 et 16 h à 18 h 30
- Fermeture tous les lundis matins et samedis après-midi

Urgences :

- Médecin Crézançay-sur-Cher secrétariat : 02 48 61 70 33 - sur RDV uniquement urgences uniquement : 06 17 13 49 82 ou 15 (SAMU)
- Infirmière : 02 48 63 65 56
- Pharmacie : 02 48 63 62 37
- Kinésithérapeute et osthéo-pathe : 02 48 63 65 61 / 06 13 41 68 36
- Police Secours : composer le 17
- Pompiers : composer le 18
- Gendarmerie de Châteauneuf-sur-Cher : 02 48 60 60 18
- Secrétariat Médico-social (Assistante Sociale) de Saint-Amand : Mme TRAVOUILLON 02 18 87 27 01

Agence Postale :

- Horaires d'ouverture du bureau du lundi au samedi, de 9 h à 12 h
- Levée du courrier du lundi au vendredi : 15 h 30, le samedi : 11 h 30
- Téléphone : 02 48 56 46 08

Etablissements scolaires :

- Ecole maternelle : 7, place des Marronniers – Tél. : 02 48 63 61 66 - Courriel : ecole.maternelle@wanadoo.fr
- Ecole primaire : 18, avenue Hubert Gaulier – Tél. : 02 48 63 64 77 Courriel : ecole.vallenay@wanadoo.fr
- Accueil périscolaire (garderie) : de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30 - Tél. : 02 48 63 64 77

Les commerces :

- Insolite coiffure - Tél. : 02 48 63 65 67
- Votre bouche rit - Tél. : 02 48 63 60 82
- Café de la Halle - Tél. : 02 48 63 63 13
- Alimentation général - Tél. : 02 48 63 16 82
- Boulangerie - Tél. : 02 48 63 62 63

Conciliateur :

Permanence à la Mairie de Châteauneuf-sur-cher, le dernier samedi de chaque mois :
Mme MADELMONT - Tél. : 02 48 60 63 84

Trésorerie de Saint-Florent sur Cher :

19, rue Paul Ladevèze - 18400 Saint-Florent sur Cher – Tél. : 02 48 55 00 97 - Télécopie : 02 48 55 19 93

Communauté de Communes Arnon / Boischaut / Cher

2, rue Brune - 18190 Châteauneuf-sur-Cher – Tél. : 02 48 60 42 74
Courriel : comcom.abc@orange.fr - Site : www.comcomabc.fr

Service assainissement :

José ESTEVEZ – Port. : 06 22 31 50 65

Syndicat d'eau de Châteauneuf-sur-Cher / Venesmes / Vallenay

3, Grande Rue - 18190 Châteauneuf-sur-Cher – Tél. : 02 48 56 41 88 - 06 14 99 86 12

Marché :

Vendredi matin, place de la Halle à Bigny

Restauration rapide KEBAB et PIZZA :

place de la Halle à Bigny

LISTE DES ASSOCIATIONS

- 1- **Association Sportive de BIGNY-VALLENAY (A.S.B.V.)** – Football – Président : Olivier PENNEQUIN
15, La Prairie – 18190 VALLENAY
- 2- **Club Omnisports de BIGNY-VALLENAY** – Randonnée pédestre – Présidente : Danièle BOCCANFUSO
11, La Pommeraie – 18190 VALLENAY
- 3- **Amicale Bouliste** – Président : Daniel TAILLANDIER
17, La Prairie – 18190 VALLENAY
- 4- **Club Féminin** – Présidente : Annie COUTURIER
8, La Prairie – 18190 VALLENAY
- 5- **Amicale des Anciens SOCAR** – Président : Jean BIENVENU
27, avenue Hubert Gaulier – 18190 VALLENAY
- 6- **Association de chasse** – Président : Marcel CHABENAT
7, route des Fours à Chaux – 18190 VALLENAY
- 7- **Cercle Pongiste de BIGNY-VALLENAY** – Président : Benoît VERGER
633, route des Genêts – 18200 NOZIÈRES
- 8- **Les Amis du Vieux Vallenay** – Présidente : Léone MARGOT
6, route des Forges – 18190 VALLENAY
- 9- **Harmonie Environnement Ruralité (H.E.R.)** – Président : Michel GAYAT
5, rue de la Source – 18190 VALLENAY
- 10- **Club des Seniors** – Présidente : Sylviane REVOY
1, chemin de la Gagerolle – 18190 VALLENAY
- 11- **La Ronde des Savoir-Faire** – Présidente : Jacqueline PARDO
9, rue du Lavoir – 18190 VALLENAY
- 12- **ARESMAY** - Président : Bernard RENARD
2, La Prairie – 18190 VALLENAY
- 13- **Génération Danses** - Présidente : Véronique MOREUX SAUTEREAU
19, Les Chagnes – 18190 VALLENAY
- 14- **A.P.C.D.B. - Atelier Philatélique et Cartophile De Bigny** - Présidente : Pascale BRUNEAU
2, La Loge Manier - 18360 LA CELETTE
- 15- **Comité des Fêtes** - Présidente : Marina DUPUY
20, rue du Lavoir - 18190 VALLENAY
- 16- **Association des Parents d'Élèves Les Petits Bignolais** - Présidente : Fabienne ANDRE
Les Vernes - 18190 CREZANÇAY